

C'est la rue qui gouverne!

TOUS ET TOUTES



(PHOTO THÉÂTRE ROUGE / FRANK HOULGATTE)

DANS LA RUE

LE 16 OCTOBRE

Avec près de 3,5 millions de manifestants, des taux de grévistes importants, des grèves reconduites dans certains secteurs, la population a montré une fois de plus à Sarkozy qu'elle ne voulait pas de sa contre-réforme. Si le président reste sourd, il faudra continuer.

La journée de grève et de manifestations du 12 octobre, la quatrième en un mois, a rassemblé 3,5 millions de manifestants, avec un nombre de participants inédit dans la plupart des régions comme à Paris. Les taux de grévistes dans des secteurs comme la SNCF ou les raffineries sont extrêmement élevés. Et, cerise sur le gâteau de la contestation, la jeunesse a

aussi défilé, déterminée et motivée pour faire reculer ce gouvernement. Car les jeunes ont compris que l'accès à un emploi à court terme et à une retraite à taux plein et en bonne santé, étaient, pour eux, fortement compromis par cette réforme. Et, de plus, désormais la majorité de l'opinion publique soutient la mobilisation. La journée du 12 octobre est un

nouveau raz-de-marée social pour le retrait du projet mais plus largement contre l'ensemble de la politique antisociale, raciste et sécuritaire de Sarkozy.

Les revendications des salariés, de la jeunesse concernent le maintien de la retraite à 60 ans mais aussi les salaires, les conditions de travail, l'emploi... Le mécontentement est profond.

Agenda

15 octobre, Société Louise-Michel, Saint-Denis. La Société Louise-Michel organise un débat public sur le thème «*Figures de la classe ouvrière: hier, aujourd'hui, demain*». Avec Florence Aubenas, Marcel Trillat, Gérard Mordillat, Olivier Besancenot, Xavier Mathieu (Continental), Pierre Le Ménahès (SBFM), Pascale Montel (métallurgiste).
RV à 19h30 à la Bourse du travail de Saint-Denis (M° Porte de Paris).

15 octobre, colloque écologie, Paris. Colloque «*Face à la crise écologique et sociale, quelles relocalisations et reconversions?*», avec la participation de Aitec, Amis de la Terre, Attac, CFTD, CGT, Crid, collectif Richesses, Confédération paysanne, association 4D (dossiers et débats pour le développement durable), FSU, Global Chance, Greenpeace, Réseau action climat, collectif Relocalisons, Solidaires...
RV de 10 à 13 heures à la Bourse du travail, 3, rue Château-d'eau, Paris.

16 octobre, retraites, national. L'intersyndicale appelle à de nouvelles manifestations pour obtenir le retrait du projet de contre-réforme des retraites.

16 octobre, antiracisme, national. Au moment où la loi raciste de Besson est discutée au Parlement, le collectif Contre le racisme d'État, non à la politique du pilori, appelle à des rassemblements. À Paris, il devrait se tenir sur le passage de la manifestation pour la défense des retraites.

19 octobre, sans-papiers, Vitry-sur-Seine. Un rassemblement solidaire et festif est organisé pour fêter le premier anniversaire de l'occupation du centre des impôts, avec projection de vidéo, d'un diaporama et l'exposition d'aquarelles, d'affiches... retraçant une année de lutte.
RV à partir de 18 heures, rue Camille-Groult à Vitry-sur-Seine.

21 octobre, Rencontre avec David Hervey, Paris. À l'occasion de la parution de *Géographie et capital* et *Le nouvel impérialisme*, les éditions Les Prairies ordinaires et les éditions Syllepse ont le plaisir de vous convier à une rencontre avec leur auteur, David Hervey, théoricien de la «*Radical Geography*». Avec le soutien de Actuel Marx, *ContreTemps*, le Genre urbain, Séminaire Marx du 21^e siècle, Société Louise-Michel. RV à 18h30 à l'École d'architecture de Paris, 60 bd de la Villette, Paris 19^e (M° Belleville ou Colonel-Fabien).

30 octobre, Autre Grenelle de la mer, Penmarc'h (Finistère). Le NPA organise une rencontre sur la mer. De 10 heures à 18 heures, trois débats: la mer et l'industrie, la mer et la biodiversité, quel avenir pour les métiers de la pêche? À 18h30, meeting avec Myriam Martin du comité exécutif du NPA. À 21 heures, concert avec HK et les Saltimbanks.
RV salle Cap Caval.



C'est la rue qui gouverne !

● ● ● **SUITE DE LA PAGE 1**

Face à cette mobilisation, à cette contestation qui ne cesse d'augmenter, de s'enraciner (même la police est obligée de le reconnaître), le gouvernement reste déterminé à faire passer, contre toutes et tous, son texte. Chamboulement de l'ordre du jour des débats, retraits des amendements des sénateurs, tout est mis en œuvre pour raccourcir les discussions et faire voter le texte, espérant ainsi décourager la mobilisation qui n'en finit pas de s'amplifier. Et ce ne sont pas les mensonges répétés sur les conséquences sociales ou les miettes concédées aux femmes ayant élevé trois enfants qui feront baisser la colère. Le gouvernement tente de faire monter la pression en allant jusqu'à dire que la jeunesse est manipulée (comme si elle ne pouvait pas décider par elle-même), et que tous ceux et celles qui travaillent au blocage du pays sont des irresponsables. Cela montre qu'il commence à avoir peur de la mobilisation, à craindre qu'il y ait une réelle convergence du secteur privé avec le public et la jeunesse. Il craint ce qui se profile: une confrontation sociale et politique majeure.

Il n'y a pas que le gouvernement qui soit déterminé, les salariés, la jeunesse le sont aussi. D'ores et déjà, des grèves reconductibles sont décidées dans des secteurs significatifs. La reconduction de la grève à la SNCF, à la RATP et dans les raffineries peut donner confiance à d'autres. Dans de nombreux endroits, cette question est en effet à l'ordre du jour des assemblées générales dans la semaine qui vient.

DES GRÈVES RECONDUCTIBLES PARTOUT OÙ C'EST POSSIBLE

Dès maintenant, il faut prolonger la mobilisation par la grève reconductible partout où c'est possible mais aussi par toutes les formes d'action permettant de regrouper le plus grand nombre. Chaque assemblée de grévistes doit être porte-parole de cette mobilisation dans l'entreprise, à l'école, à l'hôpital d'à côté. Des liens entre les structures syndicales ou d'auto-organisation pour populariser notre combat doivent être construits. Jusqu'à samedi 16 octobre, nouvelle journée de manifestations à

l'appel de l'intersyndicale, la mobilisation, les grèves reconductibles, les blocages doivent se multiplier, se généraliser ainsi que toutes les initiatives interprofessionnelles locales. Cette nouvelle journée de manifestations doit être un moment de convergence entre ceux et celles qui sont en grève, les salariés du privé et du public, les précaires, la jeunesse mais aussi tous ceux et celles qui sont d'accord avec cette mobilisation mais qui ne peuvent pas se mettre en grève.

Nous devons tous et toutes ensemble, prouver à Sarkozy qui prétendait que «*quand il y avait une grève dans ce pays, on ne la voyait pas*», que sa réforme on n'en veut pas, qu'on ira jusqu'à la victoire

Rien n'est encore joué: le gouvernement et le patronat mettront toutes leurs forces pour briser la mobilisation. Mais nous avons aujourd'hui la possibilité d'infliger une véritable défaite au gouvernement, comme au Medef. Prouvons leur que c'est la rue qui gouverne!

Sandra Demarcq

regards



J.-L. Touly (DR)

Propos recueillis par Pierre Vandevoorde

L'EAU, un droit humain

Jean-Luc Touly est l'auteur, avec Roger Lenglet, de *L'eau des multinationales, les vérités inavouables (Fayard)*. Licencié il y a cinq ans par Veolia, il vient d'être réintégré.

Retour sur une belle victoire.

Pourquoi Veolia a-t-elle voulu ta peau?

J'ai été viré pour avoir dénoncé les drôles de relations que tisse cette multinationale. Cadre et syndicaliste CGT, j'ai d'abord cherché à défendre l'indépendance de mon syndicat tout en militant contre l'augmentation des prix et des bénéfices sur l'eau et le retour en régie des contrats venant à échéance. Mais, peu à peu, je me suis retrouvé affaibli à l'intérieur de la CGT.

Comment Veolia a-t-elle fait pour te débarquer?

En 2003, mon premier livre, *L'eau de Vivendi*, m'a valu deux procédures en diffamation de la part de Veolia ainsi que deux autres, de la part de la CGT Veolia et de la fédération CGT des services publics. En même temps, deux procédures de licenciement pour fautes graves ont abouti à mon licenciement en mars 2006 avec l'autorisation du ministre du Travail, Gérard Larcher, qui n'a d'ailleurs même pas pris la peine de le motiver.

Tu viens d'être réintégré. Comment cette victoire a-t-elle été obtenue?

J'ai retrouvé mon ancienne agence début septembre. Cela fait suite à deux recours, au tribunal administratif puis à la cour d'appel de Paris. Ma réintégration est un solide point d'appui pour obtenir celle de Stéphane Connan et Christophe Mongermont, les deux derniers de mes cinq camarades syndicalistes licenciés, tous à FO. Ils ont comme moi eu le tort de prendre leur mandat au sérieux. Christophe, licencié depuis six ans, est toujours le secrétaire général de FO chez Veolia eau. Face à l'intimidation généralisée, les réintégrations sont un encouragement formidable. Même si la direction joue sa dernière carte, avec son recours devant le Conseil d'État qui statuera dans deux ou trois ans. En attendant, elle a été obligée de me réintégrer et on ne va pas boudier notre plaisir.

Comment cela se passe-t-il pour toi dans l'entreprise?

Pour l'instant, ça va. On m'a confié des tâches qui ne sont pas trop importantes, comme la gestion des fontaines publiques, mais on ne peut pas dire que je sois au placard.

Le fait que tu aies été élu conseiller régional d'Europe écologie a-t-il joué?

Je suppose plus largement que le fait que je commence à être connu finit par produire certains effets, mais c'est difficile à estimer. Pour la petite histoire, j'avais auparavant été élu maire-adjoint chargé de l'environnement à Wissous (Essonne), puis mon maire PS m'a

retiré mes délégations! Certaines vérités dérangent, à bien des niveaux et dans les milieux les plus divers.

Où en est la bataille contre la privatisation de l'eau?

En France, 80% du service de l'eau est délégué au privé. Mais les trois géants qui se partagent le gâteau (Veolia, Ondeo et Saur) sont confrontés à un mouvement de fond. Des centaines de collectifs agissent pour la gestion publique et, de ce fait, le nombre des collectivités qui ne renouvellent pas ou rompent les contrats grossit à vue d'œil. Ainsi, après Paris ou Brest, Rouen revient en régie, avec, comme partout, une baisse de tarif d'environ 20%, un meilleur entretien du réseau et un moindre gaspillage.

L'Association pour le contrat mondial de l'eau (Acme), que tu animes avec Danielle Mitterrand, fait partie des initiateurs de la Coordination pour un forum social de l'eau. De quoi s'agit-il?

Il s'agit de construire un forum alternatif pour riposter au battage médiatique et étatique qui entourera le Forum mondial de Marseille de mars 2012. Celui-ci est un forum «*business*» organisé par le Conseil mondial de l'eau, organisme sans légitimité aux mains des dirigeants d'entreprises privées du secteur. Avec le réchauffement climatique et la pollution, la crise écologique ne nous laisse guère de temps. Au rythme actuel, d'ici 25 ans, la moitié des réserves mondiales aura disparu. Cette dégradation mondialisée se fait sous l'égide de l'OMC. Dans 51 pays, il y a des risques de guerre pour l'eau. 1,5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards n'ont pas accès à un service d'assainissement. Le manque d'eau potable est la première cause de mortalité dans le monde. Il est indispensable d'obtenir la reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit humain. L'eau est en effet un bien commun qui ne doit pas être considéré comme une marchandise, et doit donc faire l'objet d'une gestion publique, démocratique et transparente.



(DA)

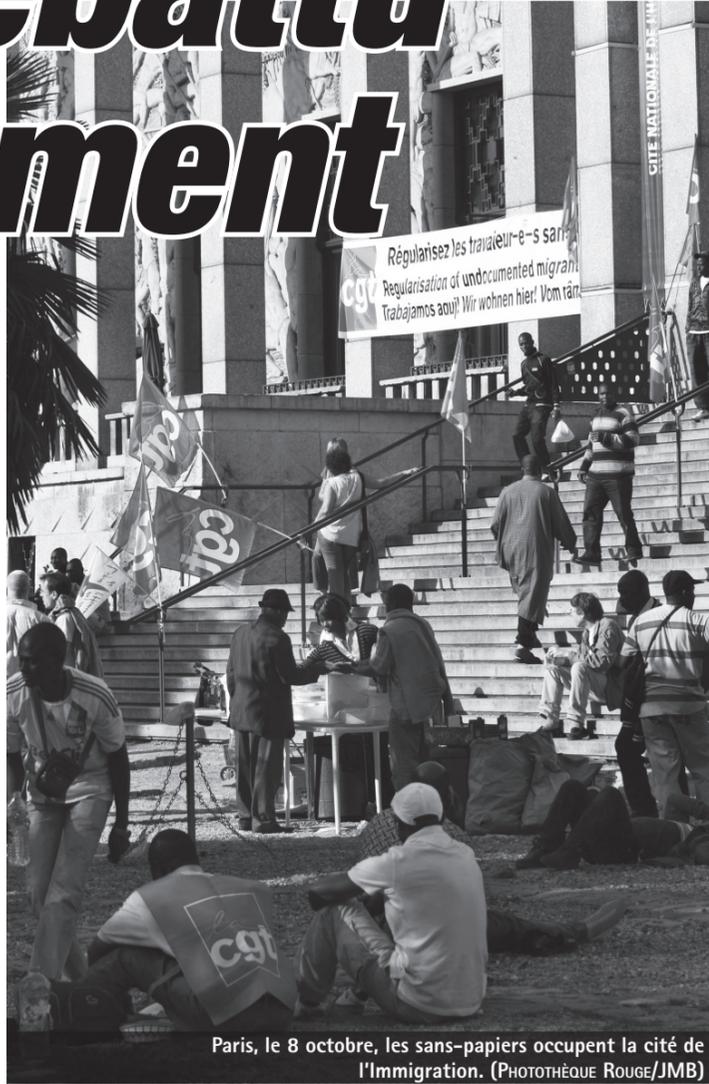
Le racisme d'État débattu au Parlement

Le 12 octobre, la loi Besson qui aggrave la situation des étrangers en France était votée à l'Assemblée.

Après avoir réussi la mobilisation du 4 septembre, le collectif *Contre la xénophobie et la politique du pilori*, a prévu des manifestations dans toute la France le 16 septembre, alors qu'est débattue la loi Besson au Parlement. La mobilisation sur les retraites et la décision de l'Intersyndicale d'organiser des manifestations le même jour, l'ont conduit à converger avec les cortèges syndicaux ou à organiser, comme à Paris, un rassemblement à leur passage. Cela n'a rien d'artificiel. Ce qui est à l'ordre du jour est bien une mobilisation d'ampleur contre un gouvernement qui manie la démagogie raciste à seule fin d'imposer à tous une régression sociale et démocratique historique. Loi Woerth et loi Besson, même combat.

Rien n'est plus faux que l'affirmation de Besson présentant son projet comme une simple transposition de la directive européenne «retour», la fameuse «directive de la honte». Les dispositions vont bien plus loin et dessinent pour les étrangers de véritables régimes d'exception. Si la directive sert de prétexte pour allonger la rétention administrative de 32 à 45 jours, le projet Besson en rajoute: il supprime le droit pour un étranger de faire annuler une mesure illégale en neutralisant l'action du juge des libertés et de la détention (JLD). Celui-ci ne pourra intervenir qu'au bout de cinq jours, après le tribunal administratif et avec des pouvoirs réduits. Les zones d'attentes, ces espaces dans les aéroports, ports et gares

internationales dans lesquels les étrangers arrivant en France sont censés ne pas y être encore entrés, deviendront une sorte d'épée de Damoclès qui les suivra partout. «La zone d'attente s'étend du lieu de découverte des intéressés jusqu'au point de passage familial le plus proche», dit le projet. C'est que Besson a la rancune tenace. On se souvient du désaveu que lui avaient infligé les juges en libérant les Kurdes découverts sur les côtes corses en janvier dernier. L'«interdiction de retour», véritable bannissement pour deux à cinq ans, pourra être prise en même temps qu'une OQTF. Elle est certes directement inspirée de la directive européenne, mais les quelques protections qui figuraient dans cette dernière sont absentes du projet. Les étrangers malades ne seront plus régularisés, puisqu'ils devront prouver «l'indisponibilité» du traitement nécessaire et non plus le non-accès effectif. S'il existe, mais à un prix prohibitif, l'étranger ira mourir chez lui. Besson durcit les peines contre les mariages «gris»: sept ans de prison et 30000 euros d'amende frapperont l'étranger accusé d'avoir trompé son conjoint français sur ses sentiments. Les mariages mixtes sont forcément suspectés de mariage d'intérêt. Dans les autres cas, on ne met pas en doute par exemple la sincérité des sentiments de la nouvelle Mme Besson. Cela ne nous regarde pas et, franchement, on s'en fout! Mais quand l'un des mariés est étranger, l'État s'arroge le droit de sonder les cœurs... des étrangers.



Paris, le 8 octobre, les sans-papiers occupent la cité de l'Immigration. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB)

Évidemment, si un Français décide de faire d'une étrangère sa boniche ou son esclave sexuelle, le projet Besson ne trouve rien à redire et même aggrave la situation: l'époux disposera d'un moyen de chantage supplémentaire en menaçant de dénoncer un mariage «gris». L'extension de la déchéance de la nationalité est réservée par le projet aux Français naturalisés depuis moins de dix ans et condamnés pour meurtre d'agents dépositaires de l'autorité publique. Mais sa signification est plus vaste: elle officialise l'existence de sous-citoyens, de «Français de papier» juridiquement distincts des Français «de souche».

Tout permet de penser que cette mesure, inédite depuis Vichy, ouvre la voie à un élargissement futur des cas de déchéance. Le discours de Grenoble le 30 juillet dernier a donné le ton du projet Besson, lorsque Sarkozy a prétendu vouloir «poser les questions sans tabou». La droite décomplexée n'affiche pas seulement le fric décomplexé, avec le yacht de Bolloré, le Fouquet's et les faveurs de Mme Bettencourt: comme avec le «débat» sur l'identité nationale, la rupture sarkoziste mobilise aussi un racisme décomplexé. Opposons au projet de loi Besson un anti-racisme décomplexé!

Emmanuel Sieglmann



Par Galia Trépère

QUAND L'INTOX SE RÉVÈLE...

Il ne se passe pas un jour sans que Sarkozy, Fillon ou l'un de leurs ministres nous rebattent les oreilles avec les déficits de l'État ou le «trou de la Sécu» pour justifier la réforme des retraites, les attaques contre la santé publique, les milliers de suppressions de postes dans l'Éducation et d'autres secteurs de la fonction publique...

Or voilà que la Cour des comptes a publié la semaine dernière un rapport intitulé *Entreprises, niches fiscales et sociales* qui montre clairement que l'argent public qui manque aujourd'hui dans les caisses de l'État a profité aux actionnaires des plus grosses entreprises du pays. On y apprend que les niches fiscales – permettant des allègements d'impôts – dont bénéficient les entreprises se sont élevées en 2010 à 66 milliards d'euros et que les niches sociales – autorisant des allègements de cotisations sociales –, toujours pour 2010, ont représenté 35 milliards d'euros. Le rapport ajoute, en outre, que 71,3 milliards d'euros de dégrèvements supplémentaires l'an dernier ne sont pas répertoriés en tant que «niches».

Ces 172 milliards d'euros ont profité essentiellement aux multinationales et aux grandes fortunes et non pas, comme voudraient nous le faire croire le gouvernement ou le Medef, aux petits patrons. Il faut pouvoir en effet se payer des services spécialisés dans «l'optimisation fiscale» pour dénicher dans le maquis des quelque 384 mesures qui se sont empilées au fil des années, de quoi réduire sensiblement ses impôts ou ses cotisations sociales. C'est ce que font les groupes du CAC40 ou les grandes fortunes comme Bettencourt, qui sont imposés à hauteur de 8, 9 ou 13% quand les plus petites entreprises, elles, paient plein pot. Le Medef a protesté dès la publication du rapport contre une éventuelle tentation de mettre à mal cette poule aux œufs d'or. Ce qui n'est évidemment dans les intentions ni du gouvernement ni de la Cour des comptes elle-même.

172 milliards d'euros quand le déficit de la Sécu se monterait à moins de 30 milliards d'euros, assurance vieillesse comprise, en 2011, c'est bien une autre répartition des richesses qu'il s'agit d'imposer.

leur monde...

Quand le Medef fait de l'humour.

Lundi 11 octobre, le journal *Les Échos* publiait en pleine page, une fausse pub de l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône, autrement dit le Medef local, mettant en cause les grutiers du port de Marseille. Sur le modèle d'un jeu type «Le meilleur métier du monde», il était indiqué que les grutiers seraient les véritables nantis, avec des salaires de 4000 euros brut mensuels pour 18 heures de travail hebdomadaire. Interrogée, Laurence Parisot a soutenu ses affidés et déclaré que la grève faisait «mal à la France». D'après la CGT qui n'exclut pas une action en justice, les propos sont mensongers. Bizarrement, les patrons ne se sont pas payés une page de pub pour dénoncer les collaborateurs du ministère du Budget qui émargent à 15 117 euros mensuels. Il faut bien cela pour pondre une loi de finances dont l'objectif principal est de réduire le

pouvoir d'achat des contribuables.

Rien non plus sur la fac Pasqua, fac privée pour 6000 étudiants (contre 32000 à Nanterre), qui siphonne 7 millions d'euros de subventions par le département des Hauts-de-Seine. Pourtant selon un rapport de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France, les administratifs y seraient deux fois plus nombreux que les enseignants et une quinzaine de rémunérations seraient supérieures à 60000 euros par an avec un record pour le directeur général et le directeur général adjoint qui percevaient 165000 euros augmentés d'une prime variable pour le premier et de 110000 euros pour le second!

On attend aussi une réaction après la nomination de Bernadette Chirac au conseil d'administration de LVMH pour la modique rétribution de 45000 euros annuels. Quant à Florence Woerth qui a eu quelques soucis avec Clymène, la société qui la

payait 200000 euros par an pour expliquer à Liliane Bettencourt comment frauder le fisc (pendant que son mari Éric expliquait aux Français que les finances publiques étaient si basses qu'il fallait bien faire des efforts), elle vient de rejoindre le conseil de surveillance de l'entreprise Hermès, pour 15000 euros par an. Certes, rien à voir avec sa rémunération antérieure, mais en termes d'horaires de travail et de vacances, les grutiers, même caricaturés par le Medef, ont encore des choses à gagner! Quant à Parisot qui s'inquiète pour l'image de la France – un rapport sort justement avec beaucoup d'à-propos sur l'attractivité du pays – elle devrait apprécier le chiffre de l'étude du Crédit suisse selon lequel le pays fait partie des terres d'élection pour millionnaires: 9% de ces derniers sont en France, soit 2,2 millions de personnes. Seuls les États-Unis et le Japon en

accueillent davantage. Ces millionnaires représentent 0,5% de la population mais concentrent 35,6% de la richesse de la planète. On se demande bien pourquoi personne à droite ne dénonce ces privilégiés... Pendant ce temps, une étude de l'UFC Que Choisir révèle qu'entre 2001 et 2008, les dépenses de santé non remboursées ont augmenté de 52% et qu'en 2008, 9 millions de personnes ont renoncé à se soigner.

Partagez vos révoltes et vos indignations en envoyant vos témoignages et articles à redaction@npa2009.org ou à *Tout est à nous!* 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil cedex

en bref...

450 syndicalistes lancent un appel, signez-le! 450 syndicalistes CGT, Solidaires, FSU, FO, CFDT, CDTM, CTU, LAB, STC sont signataires d'un appel intitulé « Ensemble pour le retrait du projet de loi sur les retraites et pour nos revendications. Il faut maintenant un mouvement reconductible et bloquer leur système économique ». Il s'agit de tout mettre en œuvre pour que, dès maintenant, se développe un mouvement interprofessionnel d'ampleur dans tout le pays. La grève générale, reconductible, le blocage de l'économie par celles et ceux qui la font tourner mais n'en profitent pas, sont à l'ordre du jour. Pour signer: signature.appel450@yahoo.fr

Acharnement contre les Conti. Non content de s'acharner à faire passer sa contre-réforme des retraites, le gouvernement s'acharne sur ceux qui

ont refusé de courber l'échine devant les agissements des patrons licenciés. C'est ainsi que le ministère du gangster Woerth a donné son accord pour le licenciement de notre camarade Xavier Mathieu, porte-parole des Conti, seul représentant du personnel ainsi licencié. Comme à son habitude Woerth n'a pas hésité à mentir en osant écrire qu'on lui aurait proposé un reclassement et qu'il l'aurait refusé, ce qui est faux. Non content de violer la loi et de renoncer à sanctionner les patrons-voyous, le ministère a recours à des mensonges grossiers.

Alstom licencie. Le groupe français Alstom va supprimer 4000 emplois d'ici 2012, principalement dans sa branche Power (turbines et centrales électriques). Les sites touchés sont en Europe, en Amérique du Nord et à Belfort en France. La

direction invoque la baisse de consommation mondiale d'électricité provenant du charbon et du gaz. Le groupe Alstom, qui emploie 96000 personnes dans le monde et qui produit le TGV, est un groupe mondial qui se porte bien avec des carnets de commande bien remplis. Il licencie malgré tout pour « s'ajuster » à une baisse qu'il prétend temporaire de la demande dans un secteur. Nos emplois ne sont pas des variables d'ajustement, interdisons tous les licenciements!

Manifestation européenne contre les licenciements à Opel Anvers. 5000 ouvriers ont manifesté à Anvers (Belgique), le 22 septembre, pour protester contre la projet de fermeture de l'usine Opel d'Anvers qui emploie 1300 personnes. Le consortium qui a décidé de racheter Opel à GM envisage un vaste plan de

licenciements dans toute l'Europe incluant la fermeture complète du site de production de l'Opel Astra à Anvers.

Procès des faucheurs d'OGM. 86 faucheurs volontaires d'OGM, dont José Bové, sont jugés depuis lundi 11 octobre par le tribunal de Marmande (Lot-et-Garonne) pour « destruction du bien d'autrui », en 2006, sur une parcelle de neuf hectares de maïs transgénique MON810. Plus de 200 personnes sont venues de toute la France pour les soutenir. Les actions militantes des faucheurs ont permis de dénoncer la culture des OGM en plein champ. Si la France a depuis janvier 2010 décrété un moratoire sur le MON810 de la multinationale Monsanto, le combat continue car le renouvellement de son utilisation au niveau européen est en cours d'étude.

Luttes à Pôle emploi

Près de 1 500 agents en CDD sont menacés de ne pas être renouvelés et 300 départs à la retraite pourraient ne pas être remplacés. Les agents sont mobilisés.

La direction de Pôle emploi continue son entreprise de démolition du service public de l'emploi en sous-traitant le suivi de dizaines de milliers de chômeurs aux requins du privé, comme Ingeus, Adecco ou Sodie, et en préparant le transfert de nouvelles activités via des plateformes téléphoniques qui à terme pourraient être des centres d'appels privés.

Comme d'autres secteurs, Pôle emploi participe à « l'effort de rigueur » en fonctionnant avec le minimum d'agents. Le projet de loi de finances pour 2011 prévoit le non-renouvellement de 1 500 CDD et le non-remplacement de 300 agents en CDI partant à la retraite. Parmi les CDD, un millier avaient été embauchés en catastrophe pour parer au plus pressé lors de la mise en place de la fusion Assedic - ANPE. Mais aujourd'hui, selon la sérieuse prévision de la direction, « les gains de productivité et les synergies engendrées par la fusion ainsi que l'inflexion du chômage attendue au courant 2011 libéreront des effectifs ».

Le problème, c'est que le chômage ne baisse pas et que les retards de traitement dans les dossiers s'accumulent. Les agents ne peuvent plus assurer correctement leurs missions et cette situation mal vécue entraîne de nombreuses réactions locales. En région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca), les élus du comité d'entreprise viennent ainsi de voter une « procédure d'alerte », soulignant l'incapacité des agents à « fournir le service essentiel et nécessaire aux demandeurs d'emplois ».

En Bretagne et dans le Lot, les luttes pour la titularisation de CDD se multiplient. Ainsi à Concarneau, la mobilisation a permis le passage en CDI d'une salariée qui en était à son dix-huitième CDD en douze ans! Il a fallu quinze jours d'occupation de la cafétéria de son agence et une grève de soutien de l'ensemble du personnel pour gagner. Même chose à Loudéac (Côtes-d'Armor) où les agents se mobilisent pour une collègue en CDD depuis sept ans. Ces mobilisations sont nécessaires et utiles mais, pour imposer l'embauche en CDI de tous les CDD, il faudrait une mobilisation d'ensemble et prolongée.

La grève nationale de Pôle emploi, prévue le 9 novembre, avec montée à Paris pour aller manifester devant la direction générale, est la prochaine échéance de mobilisation. Mais contrairement à plusieurs grèves locales, cet appel n'est prévu que sur une journée.

Concernant la mobilisation contre la réforme des retraites, le taux de grévistes a été de 20% le 7 septembre, et de 15% le 23. Mardi 12 octobre, seule la CGT avait déposé un préavis de grève reconductible. La grève du 9 novembre, initialement prévue le 5 octobre, a justement été décalée pour mettre toutes les forces dans la mobilisation pour les retraites. Force est de constater que, pour la plupart, les organisations syndicales de Pôle emploi n'ont pas fait ce choix.

Lucas Maldini



(PHOTO THÈQUE ROUGE/FRANCK HOULGATTE)

Surnuméraires vieux et dépendants, l'État vous fera les poches

Les personnes âgées dépendantes sont dans le collimateur du gouvernement.

Sarkozy avait promis à son de trompe la création d'un cinquième risque pour s'occuper des personnes handicapées et âgées dépendantes. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie était créée pour cela. Mais inutile de croire que cela visait à renforcer la Sécurité sociale ni même à améliorer le sort des personnes concernées. On ne peut pas toucher aux profits des patrons et il faut diminuer drastiquement les dépenses publiques. Le résultat est toujours le même: double-peine pour les « surnuméraires », celles et ceux qui ne rapportent rien aux entreprises (sauf celles qui s'occupent de la dépendance bien sûr), soit la baisse des prestations et la hausse des « restes à charge ». Le rapport de Madame Rosso-Debord, UMP, remis au gouvernement, alourdit considérablement cette charge. Pour le moment, cela ne concerne que les personnes âgées. Il semble que le sort des handicapés sera revu à la baisse un peu plus tard. La situation politique incite le gouvernement à la prudence. Les personnes âgées dépendantes peuvent avoir recours soit à un hébergement dans

des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), publics ou privés fort chers et en nombre insuffisant, soit rester à leur domicile tant que leur santé le leur permet. Selon le degré de dépendance (sanitaire et sociale), elles sont classées en six catégories. Actuellement les quatre premières peuvent recevoir des prestations à domicile ou en établissement partiellement payées (allocation personnalisée d'autonomie - APA)¹ par le conseil général en fonction du degré de dépendance et de leurs revenus. La prise en charge des frais de santé « classiques » se faisant via l'Assurance maladie, c'est ce système qui est passé à la moulinette. L'objectif central est de « poursuivre l'actuel ajustement des dépenses ». Il faut d'abord « optimiser les frais de personnel » administratif. L'utilisation des chèques emploi service universel et la télégestion sont à l'ordre du jour. La télégestion est une sorte de bracelet électronique à l'usage des professionnels. Le salarié enregistre son arrivée chez la personne âgée puis son départ par téléphone, alors que de plus en plus chaque action est pré-minutée

de façon standard. Tant pis si la personne a besoin d'un peu plus d'écoute. La « convergence tarifaire » entre établissements, c'est-à-dire le nivellement des dotations de soins par le bas, est déjà engagée. Il faut « maîtriser la consommation médicalemente par une responsabilisation des acteurs sanitaires et des directeurs d'établissements ». Un médecin coordonnateur devra veiller à faire la police. En matière de construction: « simplifier les [...] normes de sécurité et de construction », telle qu'elle est expérimentée dans un grand groupe capitaliste, Korian. En matière d'aide financière, l'APA pourrait être réduite de moitié pour des successions de plus de 100 000 euros. Ce qui risque de faire fondre les demandes d'aides. Le fin du fin est présentée avec un cynisme total. La « perception mature (sic)... que la dépendance [sera] une charge financière insupportable, est une CHANCE³ qu'il nous faut saisir ». Pour faire quoi? « Rendre obligatoire dès l'âge de 50 ans, la souscription d'une assurance perte d'autonomie ». Après d'assureurs privés naturellement, ce que ceux-ci réclamaient à cor

et à cri depuis deux ans au moins⁴. Quand on sait qu'une dépendance lourde coûte environ 2 500 euros par mois, on mesure ce qu'il faudrait payer pour y faire face. Par ailleurs, trois niveaux de dépendance au lieu de quatre seraient pris en charge. Et enfin, les retraités verraient augmenter leur part de CSG pour la porter à 7,5%. On avait oublié de nous dire cela dans la réforme sarkoziste des retraites. Et pour couronner le tout, les préfets de police du sanitaire et social, les Agences régionales de santé dirigeront le tout. Quand on voit quel est leur rôle pour la santé en général, on peut se dire que sans une grève générale qui batte tous ces projets réactionnaires, il sera plus agréable de mourir en bonne santé que de vieillir dépendants.

Daniel Desmé

1. 1 117 000 bénéficiaires fin 2^e semestre 2009, dont 686 000 à domicile.
2. Toutes les citations sont reprises du rapport Rosso-Debord, sauf mention contraire.
3. Souligné par moi
4. Près de 3 millions de Français ont déjà souscrit une assurance dépendance, souvent couplée à une assurance vie qui peut être liquidée en rente pour le déposant.

L'union des forces pour la résolution du conflit

PAYS BASQUE. Le 5 septembre, l'organisation armée ETA déclarait un cessez-le-feu. Rejetée par le gouvernement espagnol, cette trêve s'inscrit dans une nouvelle séquence politique que connaît le Pays basque ces derniers mois.

Deux principaux processus de négociation ont marqué la période récente. En 1998, la première longue trêve de l'ETA vient parapher un tournant stratégique de la gauche abertzale (gauche indépendantiste). Le pacte de Lizarra-Garazi conclu entre les différentes composantes du nationalisme basque (y compris les deux syndicats majoritaires) vise alors à développer une dynamique de construction nationale qui doit aboutir à un processus constituant au niveau des sept provinces basques. Cette trêve permet de libérer de puissantes mobilisations, tant sur la question nationale qu'au niveau social. Du point de vue électoral, la coalition de la gauche nationaliste radicale, Euskal Herriarok voit ses scores énormément progresser (de 12 à 20%). Ils se rapprochent de ceux du PNV (droite nationaliste au gouvernement autonome depuis 1980) qui subit un net tassement. Pour la première fois, la gauche indépendantiste conteste la suprématie politique du PNV.

Devant ce soutien populaire au processus, le Parti populaire accepte de dialoguer avec ETA. Des dizaines de prisonniers sont transférés au Pays basque. Mais les arrestations et le muselage de la presse perdurent. Une négociatrice de l'ETA est arrêtée en France. Un autre militant est assassiné.

Jugeant la trêve non respectée par Madrid et Paris qui ont gardé le cap de la répression et reprochant au PNV de ne pas avoir rompu ses liens avec le PSOE et de ne pas s'être suffisamment engagé dans le processus constituant, ETA réactive la lutte armée.

Au début des années 2000, le gouvernement Aznar élève sa politique répressive à un niveau institutionnel: l'association de soutien aux prisonniers, les mouvements de jeunes, certains bars associatifs sont interdits. Puis vient la «loi des partis» en 2002 qui permet, grâce au principe du «tout est ETA», de rendre illégales les formations de la gauche abertzale privant ainsi des centaines de milliers de personnes d'expression électorale. En 2003, le seul quotidien en langue basque, *Egunkaria*, est fermé. Sa direction est incarcérée et torturée. En 2005, s'ouvre à Madrid l'un des plus gros procès

politiques que l'Europe ait connu depuis 1945. Plus de 200 personnes comparissent soupçonnées de «faire partie de la nébuleuse ETA».

Il faut attendre 2006 et la déclaration d'Anoeta¹, pour qu'une nouvelle trêve soit décrétée par ETA. La proposition de la gauche abertzale se caractérise alors par deux tables de négociation, l'une entre partis politiques et l'autre entre ETA et le gouvernement espagnol sur la question des prisonniers, des réfugiés et de la fin de la lutte armée.

Mais en 2007, après l'attentat contre l'aéroport de Bajas à Madrid et face à un processus qu'elle considère au point mort, ETA reprend ses actions.

LA VOIE DE LA NÉGOCIATION

La fin d'année 2009 a été marquée par des mouvements significatifs des forces syndicales et politiques abertzales. Le syndicat LAB appelle les travailleurs à se mobiliser.

En février 2010, les conclusions d'un long débat dans la gauche abertzale donnent naissance au document *Zutik Euskal Herria* (Euskal Herria debout). Elle réaffirme son choix pour les voies exclusivement politiques et démocratiques et impulse un regroupement des forces abertzales pour présenter une coalition indépendantiste de gauche aux prochaines élections municipales de 2011. Elle lance un appel à la médiation internationale. La Déclaration de Bruxelles est signée le 30 mars par différentes personnalités, dont des Prix Nobel de la Paix, appelant l'ETA à «un cessez-le-feu permanent et complètement vérifiable», l'un des signataires critiquant la «position très intransigeante» de Madrid.

Le conflit basque est désormais à la



Mur peint en Euskadi. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/FRANCK HOULGATTE)

croisée des chemins. ETA a réitéré son engagement en faveur d'un processus placé sous la direction «des agents politiques et sociaux basques», et la population se mobilise avec une manifestation de près de 50 000 personnes le 2 octobre, à Bilbao. Bruxelles qualifie le cessez-le-feu de positif. Pourtant, isolé, le gouvernement Zapatero rejette toute négociation et multiplie les provocations. En dix jours et deux opérations policières médiatiques, une vingtaine de personnes sont incarcérées après avoir subi le lot «habituel» de mauvais traitements (étouffement avec sac plastique, simulacres de viol et d'électrodes, attouchements, coups...).

Condamnant ces tortures et pressions, le NPA affirme son soutien total au processus démocratique entamé par les forces politiques basques pour la résolution de ce conflit politique.

Clément N. et Maité VB

1. La déclaration d'Anoeta prônait une stratégie fondée sur le dialogue.

Le vilain Danube rouge

HONGRIE. Le déversement de boues rouges toxiques après la rupture du bassin de rétention d'une usine d'alumine constitue une catastrophe écologique difficile à évaluer.

Le gouvernement hongrois vient de nationaliser l'entreprise Mal et de mettre l'un de ses dirigeants en garde à vue. Cette décision intervient après que le 4 octobre dernier un bassin de rétention des eaux usagées de l'usine d'aluminium d'Ajka à l'ouest de Budapest s'est rompu, déversant une marée de boues toxiques sur les sept villages avoisinants et provoquant huit morts et plus de 150 blessés. La rupture de la digue a entraîné une pollution du Danube et la quasi-destruction du village de Kolontar. Dans un premier temps, les rescapés qui ont vu leurs habitations ravagées ont immédiatement commencé le nettoyage, sans protection, alors que ces boues contiennent des éléments corrosifs et toxiques. Mais malheureusement leurs effets ne sont pas immédiats et c'est plusieurs heures plus tard que les brûlures se sont fait sentir. En outre, les substances toxiques risquent de traverser la peau et de provoquer des cancers ou des malformations pour les enfants. La société Mal dont les propriétaires font partie des familles les plus riches du pays, avait proposé aux victimes une indemnisation correspondant à quelque 360 euros par famille!

Le 10 octobre, une nouvelle fissure sur la digue est apparue faisant redouter le déversement de 500 000 mètres cubes supplémentaires de boues rouges. Un millier d'habitants ont été évacués et une digue de près d'un kilomètre de long est en passe d'être achevée pour protéger les habitations encore épargnées.

Le procédé de fabrication d'aluminium consiste à séparer l'alumine des autres composants du minerai de bauxite. Cela produit des résidus: minerai de fer, de silice, métaux lourds et soude formant les boues rouges. En Hongrie, une tonne d'alumine engendre entre trois et quatre tonnes de déchets.

Il s'agit d'une véritable catastrophe écologique. L'impact sur les terres agricoles de la région se fera sentir pendant des années. Selon le WWF, dans la rivière Marcal, première touchée, tous les poissons sont morts et la vie a disparu. Puis la contamination a atteint le Danube avec des effets qu'il est encore difficile d'évaluer. Le risque que les nappes phréatiques soient touchées par infiltration existe également, mettant en danger les réserves d'eau potable dans la région.

Si la boue sèche, un autre danger est à craindre: la formation de nuages de poussières toxiques que les habitants risqueront d'inhalier.

Pour le WWF le danger ne s'arrête pas à cette usine car la Hongrie possède plusieurs grands bassins stockant des boues rouges toxiques.

En France, une seule usine fabrique de la bauxite. Elle est située à Gardanne (Bouches-du-Rhône). Interrogé par le journal *l'Usine nouvelle*, le DRH de l'usine a estimé que celle-ci n'était pas dangereuse car la soude est presque entièrement retirée des résidus stockés. Il n'en reste pas moins que 2 millions de mètres cubes de boues rouges sèches sont conservés dans une décharge à un kilomètre de l'usine.

Par ailleurs, les résidus à l'état liquide, soit 250 000 tonnes par an, sont rejetés dans la Méditerranée au large de Cassis, à huit kilomètres des côtes, en plein milieu du futur parc national des Calanques.

Dominique Angelini

en bref...

Des milliards pour les traders. Le *Wall Street Journal* estime que les rémunérations cumulées dans 35 grandes banques, firmes de courtage et gestionnaires de fonds américains devraient atteindre 144 milliards de dollars en 2010 soit 4% de plus qu'en 2009 alors même que le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 3% sur la période. Au même moment, le secrétaire d'État au Trésor annonçait que le sauvetage des banques américaine ne coûterait «que» 50 milliards de dollars aux contribuables!

Le pouvoir recule devant les mobilisations en Algérie. Après la forte mobilisation de la population, deux travailleurs saisonniers, inculpés d'offense et atteinte à l'Islam pour ne pas avoir respecté le jeûne du Ramadan, ont finalement été acquittés par le tribunal de Ain El Hamman

(Kabylie) alors que le procureur réclamait trois ans de prison. D'autres procès de ce type ont lieu en Algérie. Ainsi dix personnes ont été arrêtées à Ouzellagen (Kabylie) pour n'avoir pas respecté le jeûne. Face aux mobilisations sociales actuelles (mobilisation des chômeurs, grève à Arcelor-Mittal à Annaba, grève en préparation des professeurs de lycée), le pouvoir réagit par la diversion en lançant ses flics et ses juges sur les non-pratiquants de l'Islam, bafouant la Constitution qui prévoit la liberté de culte et de conscience.

Russie. Libérez les otages de Khimki! Le président Medvedev a pris la décision, début septembre, de suspendre les travaux de la nouvelle autoroute Moscou-Saint-Petersbourg. Il y a été contraint par une vaste mobilisation écologique et citoyenne protestant contre la

destruction de la forêt primaire de chênes de Khimki, dans la banlieue nord de Moscou, chantier auquel participe l'entreprise française Vinci. C'est une première victoire d'une mobilisation qui dure depuis deux ans. Mais, au cours de la mobilisation, le pouvoir a fait arrêter deux militants antifascistes, Alexey Gaskarov et Maxim Solopov, qui ont été condamnés à quatre mois de prison préventive après un procès à huis clos et risquent jusqu'à sept ans d'enfermement. Le pouvoir leur reproche un prétendu «pogrom» alors qu'il ne s'agit que de quelques carreaux cassés et de tags à la mairie de Khimki au cours d'une manifestation de 400 personnes.

Prix Nobel de la paix. La Chine réagit très mal à l'attribution du prix Nobel de la Paix à Liu Xiaobo. Tous les médias ont été censurés et une dizaine

de militants pour la démocratie arrêtés. Liu Xiaobo purge actuellement une condamnation à onze ans de prison pour avoir participé à la publication de la «Charte 08», réclamant la démocratisation du pays et dénonçant une «élite qui continue à s'accrocher à son pouvoir autoritaire». Il a été un des principaux initiateurs du mouvement de Tiananmen en 1989 à l'issue duquel plus d'un millier de manifestants ont été tués. Liu Xiaobo a dédié son prix à ces victimes. Les grandes puissances occidentales se sont réjouies de ce prix. Mais leurs critiques aux dirigeants chinois ne les empêchent pas de partager avec eux un intérêt essentiel: quel que soit le régime politique, autocratique ou libéral, l'essentiel est de préserver le système capitaliste par la répression de tous ceux qui luttent contre leur exploitation.

Sans-papiers un an de lutte

La politique de Sarkozy, depuis son arrivée au pouvoir, se décline en deux fronts : une offensive sociale sans précédent depuis 1945 et une offensive sécuritaire et raciste permanente depuis 2002. Cette politique vise à « diviser pour mieux régner », détourner la colère des couches populaires vers des boucs émissaires, renforcer le nationalisme, pour masquer les véritables divisions de classe de la société. Les visées électorales ne sont pas non plus absentes et Sarkozy s'est lancé dans une surenchère permanente pour gagner l'électorat de Le Pen.

Depuis 2002, on en est actuellement au vote de la cinquième loi sur l'immigration. Les sans-papiers sont en première ligne. Ils sont environ 400 000 à vivre dans la clandestinité, mais tous travaillent, dans des conditions souvent dignes du moyen-âge. Un certain nombre d'entre eux cotisent même : un collectif initié par Droits Devant !! a estimé que les sans-papiers versaient 3 milliards d'euros dans les caisses de l'État (Urssaf, Sécu, retraites) sans avoir le moindre accès à leurs droits, car travaillant sous le nom d'un autre.

Mais les sans-papiers résistent, depuis des années : premières luttes de travailleurs étrangers dans les années 1970 avec les lois de 1974 sur l'immigration, luttes dans les foyers, lutte des sans-papiers de Saint-Bernard en 1996... La liste est longue. Depuis quelques années, le mouvement antiraciste a connu un renouveau des luttes : RESF, collectifs, syndicats... Depuis 2008, la lutte pour la régularisation a pris une forme nouvelle avec les grèves, en particulier l'action lancée il y a un an jour pour jour par 6 000 travailleurs sans papiers en région parisienne.

Cette lutte exemplaire est la meilleure réponse aux débats moisis de Besson sur l'identité nationale. Jusqu'à présent, cette hystérie raciste ne rencontre pas un soutien majoritaire. Sondage après sondage, plus de 60% des gens soutiennent la régularisation des sans-papiers. Nous sommes encore nombreux à refuser de faire de l'immigration un problème.

Pour le NPA, la seule véritable solution est simple, c'est la régularisation de tous les sans-papiers. Nous luttons pour un autre monde, pour la liberté de circulation et d'installation, pour l'égalité complète des droits, le droit de vote de touTEs à toutes les élections. Le 12 octobre, dans la rue, c'est tous ensemble que nous manifestons contre Sarkozy, français et immigrés. C'est cette solidarité de classe, internationaliste, que nous voulons construire.

Historique de la lutte

Depuis le jeudi 7 octobre, 500 travailleurs sans papiers occupent la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI). Cette action est une nouvelle étape du mouvement des travailleurs sans papiers qui se sont mis en grève il y a un an presque jour pour jour, le 12 octobre 2009.

Après une première série de grèves lancées à partir du 15 avril 2008 et qui avait permis la régularisation de près de 2 500 personnes, un « acte 2 » est donc lancé en octobre 2009. C'est la deuxième vague de grève des travailleurs sans papiers, grève interprofessionnelle avec occupation des lieux de travail. Ce mouvement rassemble près de 6 300 grévistes qui ont durant près de huit mois mené ce mouvement. Le courage et la détermination des grévistes qui ont bravé tout un hiver durant les conditions d'occupation difficiles, des expulsions, la confrontation parfois très dure avec des patrons agités, les difficultés financières, ne cessent d'impressionner les syndicalistes et les militants des comités de soutien de ces grèves.

En juin, les piquets de grève convergeaient pour occuper les marches de l'opéra Bastille à Paris dans le 11^e arrondissement. Après des nuits dans des conditions encore une fois des plus précaires, l'occupation tient bon et le 18 juin, les négociations avec le gouvernement aboutissent à un addendum au « guide des bonnes pratiques » qui accompagne la circulaire de novembre 2009.

Ce texte n'a pas de valeur juridique, mais il prévoit d'attribuer à tous les grévistes qui déposent un

dossier une autorisation provisoire de séjour (APS) de trois mois avec autorisation de travail et fixe le cadre d'une régularisation par le travail.

Mais le gouvernement et les préfetures n'ont en fait jamais mis en œuvre ce qui avait alors été négocié. Plus de 2 000 dossiers ont été déposés par la CGT et seuls quelques dizaines de grévistes ont reçu l'APS promise.

C'est pour faire face à cette situation de blocage que plus de 500 travailleurs sans papiers occupent désormais la CNHI, exigeant que le gouvernement respecte ses engagements et leur régularisation. Ouverte en catimini, sans inauguration officielle, le 10 octobre 2007, la CNHI souffre d'être sous co-tutelle du ministère de la Culture, de l'Éducation, mais aussi des infréquentables ministères de l'Intérieur et de l'Identité nationale et de l'Immigration. L'un des responsable CGT des salariés de la cité, après avoir souhaité la bienvenue aux grévistes, les a d'ailleurs remerciés d'être venus fêter cet anniversaire « en lutte ».

Cette occupation sonne un peu comme une revanche, ce bâtiment qui accueillait l'exposition coloniale internationale de 1931 y proposait un village Kanak, un zoo humain qui attirait alors de nombreux visiteurs. Ce bâtiment devint ensuite celui du ministère des Colonies. Il est aujourd'hui le siège d'une nouvelle bagarre pour la régularisation des sans-papiers.

Vitry: le collectif reste mobilisé

Le 19 octobre 2009, dans la foulée de l'acte 2 de la grève des sans-papiers, les sans-papiers de Vitry-sur-Seine occupaient le centre des impôts de la ville. Leur choix était de rester groupés, alors que tous ne travaillaient pas au même endroit, et de dénoncer le fait qu'ils payaient des impôts sans bénéficier d'aucun droit. Ils furent délogés du centre des impôts le soir même, mais restèrent sur le trottoir jusqu'au 14 janvier où la police évacua le piquet. Pendant ces trois mois, près de 150 personnes ont tourné sur le piquet et une quarantaine y ont dormi la nuit. Après l'évacuation, la lutte ne s'est pas arrêtée, les sans-papiers ont occupé une salle municipale pendant plusieurs mois et le collectif de Vitry a décidé de déposer des dossiers à la préfecture. Deux sans-papiers ont également participé à la marche Paris-Nice.

Un an après le début de la lutte, sept sans-papiers ont reçu une autorisation provisoire de séjour de trois mois, mais pour une trentaine d'entre eux, des obligations de quitter le territoire français (OQTF) ont été envoyées, tandis que les autres n'ont aucune nouvelle de leurs dossiers. Le 6 oc-

tobre dernier, un membre du collectif s'est rendu au ministère de l'Immigration avec les représentants du ministère de la Régularisation de tous les sans-papiers, anciennement situé rue Baudelique, à Paris, pour réclamer l'examen des dossiers des 3 000 sans-papiers présents ou représentés à Baudelique. Le collectif de sans-papiers de Vitry ainsi que le comité de soutien qui regroupe largement les organisations et associations de la ville (Attac, Mrap, RESF, SUD, NPA, Europe Écologie) restent mobilisés. Ils refusent de reprendre la vie dans la semi-clandestinité et de continuer à subir les arrestations incessantes de la part de la police.

Le 19 octobre, un rassemblement solidaire et festif est organisé devant le centre des impôts pour fêter le premier anniversaire de l'occupation, avec une projection de vidéos, d'un diaporama et une exposition d'aquarelles, d'affiches... retraçant une année de lutte.

Alors qu'est votée la loi Besson qui aggrave encore la situation des sans-papiers, il est important d'y venir nombreux. Rendez-vous à partir de 18 heures, rue Camille-Groult à Vitry-sur-Seine.



Vitry, 1^{er} mai. Première étape de la marche des sans-papiers de Paris à Nice. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/DA)

Occu de l'i

Depuis le 7 o
l'immigration

Depuis quand
grève des sans-p
Depuis le 12 oct
du piquet de grè
rue La Fayette, c
puis le premier
dans la bagarre

Depuis quand av
Nous avons cor
zare. Nous avon
d'intérim et nou
pulsés comme à
piège, à Creil.
quelques jours a
chaque fois, nou
Puis, le 24 juin,
il y avait encon
chez tous les gr

Que penses-tu
l'immigration au
après l'été?

Le 18 juin, leur
quittez la Bastil
constituez des d
Il y avait des ch
des bonnes prati
papiers rentrant
régularisable. N
tulle, levé les pi
certains. Nous a
déposer les doss
tementales du T
ris. Sur les 1 800
a, à ce jour, auc
dossiers ont été
mandé, après av
la liste complè
Actuellement, c
qués à la préfec
ont commencé à
provisoire de se



Rasse

Sans papiers une exemplaire

Occupation de la Cité de l'Immigration

Le 25 octobre, 500 sans-papiers grévistes occupent la Cité de l'Immigration, à Paris. Parmi eux, Mohamed Ndiaye, délégué CGT.

Comment es-tu dans le mouvement de sans-papiers?

En octobre 2009. J'ai été élu délégué à la Bourse du travail de Saint-Louis dans le 10^e arrondissement. De ce jour, nous nous sommes mis en grève car il le fallait vraiment.

Comment avez-vous tenu ce piquet?

J'ai commencé le piquet à Saint-Louis. On a fait 44 occupations d'agences. On a été à chaque fois exilé : à la Défense, à Orléans, à Compiègne. Nous occupions les agences et après on nous évacuait, mais à Paris on est allés sur une autre agence. On s'est installé à la Bastille car il y a beaucoup de détermination des grévistes.

Quelles ont été les réponses du ministère de l'Immigration au mois de juin et de juillet?

La réponse était « arrêtez la grève, allez travailler, que chacun rentre chez soi, on a des dossiers pour la régularisation ». On a des dossiers valables dans l'Addendum de l'immigration et chaque travailleur sans-papiers dans ces critères devait être régularisé. Nous avons donc quitté la Bastille et repris le travail pour commencer à constituer des dossiers dans les directions départementales de travail et à la préfecture de Paris. Les dossiers déposés à Paris, il n'y a pas eu de réponse, alors que tous les dossiers sont montés exactement comme demandé. On attendait un mois pour avoir les documents à fournir. Les dossiers sont toujours bloqués. En Seine-Saint-Denis, ils ont donné quelques autorisations de séjour et de travail (APS-K) et

dans l'Essonne quelques régularisations. Donc, en tout, il n'y a que 58 réponses positives depuis le 18 juin.

Quel a été votre réaction face à ce mépris?

Nous avons repris le mouvement car sommes déterminés. Nous avons décidé l'occupation de la Cité de l'immigration. On arrêtera quand on gagnera. Nous nous sommes mis d'accord pour occuper le musée de l'Immigration jusqu'à la réception des récépissés pour tous les grévistes. Le gouvernement n'a pas tenu sa parole, alors que nous avons fait un pas en avant dans les négociations. Sur 6 804 dossiers, il n'y a que 58 régularisations, c'est-à-dire rien du tout. Nous sommes là pour dire au gouvernement que nous pouvons rester là trois mois tous ensemble.

Pourquoi avoir choisi ce lieu?

C'est le musée national de l'Histoire de l'immigration, un vrai symbole. Il y avait plusieurs lieux et le choix a été très rapide car nous savions qu'il représente beaucoup.

Comment vois-tu le lien entre la lutte des sans-papiers et celle pour les retraites?

Les retraites nous concernent aussi beaucoup, parce que nous sommes des travailleurs et la retraite est un droit pour tous les travailleurs. On travaille, on cotise donc on doit avoir le droit de toucher nos retraites. Cela signifie que s'il y a une lutte sur les retraites, nous sommes en première ligne. Aux dernières manifestations, nous étions là avec nos pancartes. Ce n'est pas qu'une question de solidarité, mais c'est aussi notre lutte. Cela fait un an que nous sommes en grève et nous irons fêter cet anniversaire avec les travailleurs qui se battent pour sauver leurs retraites.

Propos recueillis par Antoine Boulangé et Leïla Soula



Manifestation devant la Porte dorée de la Cité de l'immigration. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

Les 68 de Creil

Dans le cadre de la lutte nationale des travailleurs sans papiers, 68 intérimaires en grève occupent la Bourse du travail de Creil (Oise) depuis novembre 2009. Petit historique : en octobre 2009, à l'appel de la CGT, des grévistes d'Île-de-France arrivent à Creil pour soutenir des intérimaires sans papiers creillois dans l'occupation d'agences intérim. Celles-ci portent plainte pour exiger leur évacuation et les grévistes se rabattent sur la Bourse du travail. La solidarité s'organise alors et les soutiens syndicaux, associatifs, politiques et citoyens affluent. Ce collectif, baptisé Collectif Ousmane Ba en hommage à l'un des grévistes décédé d'un cancer pendant la lutte, organise avec les sans-papiers des cours d'alphabétisation et apporte une aide alimentaire, financière, administrative, etc. Les 68 de Creil participent à toutes les actions nationales (manifs, occupation de la Bastille, de la Cité de l'immigration) et organisent des actions locales afin de rester visibles dans le bassin creillois : occupation de chantier, interpellation des élus lo-

caux, demandes de domiciliations auprès des CCAS, cercles de silence, marchés, etc.

Au cours des mois et des dépôts de dossiers, certains grévistes, selon le bon vouloir des préfets, obtiennent des régularisations provisoires de trois mois qui leur permettent de travailler. Mais au bout d'un an, la fatigue et la lassitude grandissent. Certaines régularisations se sont transformées en OQTF, les arrestations policières abusives se multiplient et les conditions de vie précaires sont de plus en plus dures à supporter. Cependant, la colère des 68 reste intacte : lorsque l'un des leurs est arrêté par la police, ils investissent la préfecture jusqu'à sa libération.

Malgré le mépris des préfetures, la peur des arrestations ou les tentatives de récupération politique, les 68 de Creil sont prêts à aller jusqu'au bout.

Les 25 et 26 octobre, ils organiseront une marche au départ de Creil en direction de la préfecture de Beauvais, pendant laquelle ils interpellent notamment les députés de l'Oise.



Creil, 23 septembre. Les travailleurs sans papiers défilent devant les agences intérim qu'ils ont occupées aux cris de « intérim, esclavage ! ». (PHOTOTHÈQUE ROUGE/GP)

No Border: brisons les frontières!

Depuis plus de dix ans, l'Union européenne ferme ses frontières aux migrants. L'Europe forteresse est devenue une réalité. Les pays européens forcent de nombreuses personnes à la clandestinité, enferment, expulsent les sans-papiers. Ils organisent leurs polices pour des actions conjointes avec l'agence Frontex, véritable armée tentaculaire et souterraine.

Mais la résistance grandit et s'organise aussi. Le réseau No Border relie des militants de toute l'Europe, en lutte pour la liberté de circulation et contre les frontières. Il dénonce la politique européenne en matière d'immigration, les expulsions et les centres de rétention et replace les politiques répressives dans leur cadre capitaliste.

Un camp No Border a eu lieu au cœur de Bruxelles du 25 septembre au 3 octobre. Chaque participant au camp pouvait s'investir dans un des groupes de fonctionnement coordonnés lors d'assemblées générales quotidiennes, pour vivre concrètement l'autogestion.

Mais face à ces militants énergiques et déterminés, la répression policière a été plus brutale que prévue. Des centaines d'arrestations administratives ont eu lieu toute la semaine, notamment autour de la manifestation eurosyndicale du 29 septembre. Des arrestations « préventives » qui ont bafoué le droit de manifester. Ceux qui avaient pu échapper à ce qu'on peut qualifier de rafles dans les rues de Bruxelles et les stations de métro et avaient rejoint la manifestation syndicale, ont été violemment

bloqués et extraits du cortège malgré les démonstrations de solidarité de nombreux manifestants syndicaux et politiques.

Les interpellés durant la semaine du camp ont subi insultes, humiliations sexistes, mauvais traitements, coups et blessures. Des plaintes vont être déposées en masse avec la Ligue des droits de l'homme de Belgique.

Une manifestation festive de clôture du camp, le 2 octobre, a réuni 1 500 personnes dont beaucoup de sans-papiers mais aucune organisation politique belge n'y a pris part.

Chaque camp No Border renforce le réseau international de luttes pour les libertés mais, comme à Calais en juin 2009, le camp de Bruxelles 2010 a servi de terrain d'expérimentation pour les liens entre polices européennes. Des services de polices française, hollandaise et allemande ont collaboré dans la répression avec la police belge. Nos libertés civiles et politiques sont menacées.

Nous étions plusieurs militants du NPA Nord-Pas-de-Calais à participer à ce camp. Il nous semble que notre parti qui lutte contre la xénophobie et pour la solidarité entre les peuples pourrait et devrait contribuer à populariser les actions et revendications du réseau No Border pour la liberté de circulation.

No Border appelle à manifester pour la défense des libertés d'expression et de manifestation le 16 octobre à 15 heures à Bruxelles, Porte de Hal.



France 2: Les vivants et les morts

Gérard Mordillat, cinéaste et écrivain, a adapté son roman *Les vivants et les morts* pour la télévision. Cette série en huit épisodes raconte la vie d'un jeune couple d'ouvriers dont l'usine est frappée par un plan « social », comme on en voit tant autour de nous : grève, occupation d'usine, tentative de division par la direction... France 2 diffuse deux à trois épisodes chaque mercredi depuis le 6 octobre. Les deux derniers passeront le 20 octobre à 20h35.

Si vous avez manqué les premiers épisodes, le DVD est déjà disponible sur le site de France Télévisions et celui d'Arte, qui diffusera la série l'année prochaine.



CINÉMA

VOUS ALLEZ RENCONTRER UN BEL ET SOMBRE INCONNU
Woody Allen

Bien du plaisir, mais aucune surprise. Un chassé croisé de personnages – ici, du Londres moderne – qui forment et déforment des couples. C'est parfaitement joué, il y a des répliques amusantes, c'est ce que fait régulièrement Woody Allen depuis pas mal d'années, du boulevard de qualité, à condition d'admettre que cette définition n'est pas péjorative. Ce qui est constant – et savoureux – c'est le recours à des acteurs célèbres, comme ici Anthony Hopkins en vieil obsédé. Ce qui est tout aussi constant, c'est le souci d'intemporalité : cela se passe de nos jours, mais si tel personnage est ruiné, ce ne sera pas à cause de la crise. Concluons avec cette réponse définitive du septuagénaire Allen à un journaliste : « *sur la mort, je n'ai jamais changé d'avis, je suis contre* ».

Paul Louis Thirard



BD

LA GRANDE ESCROQUERIE

Basset, Duval, Quet
Delcourt / 13,95 euros
Londres, 1977. En pleine vague punk, les bourgeois et les honnêtes gens sont effrayés par cette révolte de la jeunesse que le show-biz tente déjà de récupérer. C'est le contexte choisi par les auteurs pour imaginer l'organisation d'un casse sur fonds de trafic de drogue. Alors que les Sex Pistols prétendent organiser un concert sauvage sur une péniche lors du passage de la reine d'Angleterre, la police prépare une féroce répression qui doit laisser le champ libre à des malfaiteurs pour un coup audacieux. Un polar très réussi où il est aussi question de la campagne de Margaret Thatcher...

Sylvain Pattieu



EXPO

LE TRÉSOR DES MÉDICIS

Musée Maillol, Paris 7^e
Jusqu'au 31 janvier 2011
La famille Médicis, une des premières firmes capitalistes de l'histoire, fut aussi la plus riche d'Europe et la plus recherchée en mariage par les monarques désargentés. À la tête de Florence de 1434 à 1737, elle tira de l'ostentation publique de son luxe privé une habile propagande. « *Par leur mécénat, les Médicis inventent une équation nouvelle : art égale communication* », affirme l'organisatrice de cette exposition dont l'un des intérêts est de souligner cette « équation » déjà connue de mécène. Pour celles et ceux qui n'ont jamais pu visiter Florence, voilà aussi à Paris quelques Fra Angelico, Botticelli, Michel-Ange, etc., des « curiosités » venues de tout le monde alors connu, et d'étranges rencontres, comme celle d'un fémur de saint dans un reliquaire dément de kitsch et de la lunette de Galilée, autre protégé des Médicis.

Gilles Bounoure



MUSIQUE

BAD BAD THING

Blundetto

Heavenly Sweetness / Lucien Entertainment
Derrière ce pseudonyme se cache Max Guiguet, programmeur de Radio Nova, qui s'essaie ici à proposer désormais son propre travail au lieu de simplement juger celui des autres (on pense inévitablement aux doutes existentiels du héros du roman *Haute Fidélité* de Nick Hornby). Avec une telle culture musicale, il ne faut pas s'étonner que l'éclectisme, teinté de soul digitale à la Massive Attack, s'avère la règle, porté par une liste d'invités triés sur le volet. Entre le rap latino et les résonances éthiopiennes, on prend surtout plaisir à écouter la chanteuse Hindi Zahra étonnement à son aise sur de splendides morceaux reggae, qui constituent les grands moments élogiques de cet album aux saveurs de café gourmand.

King Martov

L'essai

L'IMPOSSIBLE CAPITALISME VERT

Daniel Tanuro

La Découverte
308 pages
16 euros



D'un côté, trois milliards de gens vivent dans des conditions indignes de l'humanité. Enseignement, santé, énergie, eau, alimentation, mobilité, logement : individuellement leurs besoins sont modestes mais, au total, ils sont énormes. Les satisfaire n'est possible qu'en augmentant la production matérielle. De l'autre côté, 200 ans de productivisme ont mené le système climatique au bord de l'infarctus. Éviter que les changements climatiques s'emballent et frappent des centaines de millions d'êtres humains impose de réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre. Donc la consommation des énergies fossiles nécessaires aujourd'hui à la transformation des ressources prélevées dans l'environnement. Donc la production matérielle. Comment stabiliser le climat tout en satisfaisant le droit légitime au développement de celles et ceux qui n'ont rien, ou si peu... et qui sont en même temps les principales victimes du réchauffement ? C'est le casse-tête du siècle.

Dans ce livre, Daniel Tanuro propose de réconcilier l'écologie et le projet socialiste, parce que le capitalisme ne saura rien résoudre. Contre les sceptiques, il montre le fonctionnement exemplaire des scientifiques au sein du Giec, mais aussi comment les gouvernements sous-estiment en permanence ses recommandations. Il montre aussi que le marché du carbone a pour principal résultat d'enrichir et de renforcer les grands pollueurs, ceux qui ont intérêt à brûler des combustibles fossiles le plus longtemps possible.

Si l'on n'est pas capable d'articuler les luttes économiques et le combat pour la protection de l'environnement, le capitalisme causera des catastrophes sociales et environnementales de grande ampleur. Quelles erreurs ceux qui se réclament du socialisme ont-ils commises pour que cette articulation semble aujourd'hui si difficile ?

Vincent Gay

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE
27 rue Taine 75012 Paris / www.la-breche.com
Tél. : 01 49 28 52 44 / Fax : 01 49 28 52 43
Port offert avec cet article. Préciser nom et adresse, merci.

THÉÂTRE Leur Terreur

Le collectif D'ores et déjà propose une pièce dynamique sur l'épisode historique de la Terreur. La troupe est en tournée jusqu'au mois d'avril.

Notre *Terreur*, création du collectif D'ores et déjà, mise en scène par Sylvain Creuzevault, n'est pas seulement une pièce sur la Révolution française – et il ne s'en représente déjà pas tant que cela – mais c'est aussi un moment sympathique de théâtre où passe le souffle d'un débat politique vivant. La pièce porte sur un des moments les plus terribles de la Révolution, les six mois de 1794 où la dictature de salut public a été exercée au nom de la Convention nationale par le Comité de salut public, composé en pratique de neuf membres, entre l'exécution de Danton et celle de Robespierre.

L'idée forte du spectacle est de jouer sur le huis clos entre ces neuf, occasionnellement rejoints par le fantôme de Danton. Le point de départ, d'après l'intéressant texte politique du metteur en scène distribué aux spectateurs, était de reconstituer « *une question qui regarde Robespierre* », qui se dresse « *seul contre tous* », et de retrouver ainsi « *la possibilité de penser la violence en tant qu'elle est une expérience de la vie* ». À partir de là, les réalités de la création collective, entre membres de la troupe et metteur en scène, tous à-peu-près de la même jeunesse que leurs personnages, ont abouti à une pièce qui laisse ouverte une multiplicité d'approches de la Terreur et qui est surtout formidablement tonique. La confrontation entre les neuf personnages bien réels qui s'essaient à résoudre une série de questions concrètes, en gros celles de l'époque, sonne juste. Elle fait invinciblement penser à d'autres huis clos, ceux de jeunes directions politiques ou syndicales en pleine crise, traversées de sympathies et de déchirements. Donc une réflexion très au présent sur la formation

d'un collectif agissant et sur le pouvoir partagé, très utile au NPA.

Bien entendu, la jeunesse de la troupe entraîne aussi des maladresses : il y a trop de peinture blanche ou rouge qui coule sur scène et on sent que le traitement de Robespierre n'en finit pas d'avoir été discuté et rediscuté mais le résultat, c'est de sortir le sujet de la naphaline du prêt-à-penser et de le présenter de façon compréhensible. La pièce, représentée depuis septembre 2009, d'abord largement basée sur une série d'improvisations, a dû acquérir, le succès aidant, une certaine stabilité mais ses représentations conservaient, fin septembre, une fraîcheur et une force de jeu que je vous souhaite de retrouver!

Serge Aberdam

Dates : Théâtre Garonne Toulouse, 19-23 octobre ; La comédie, Clermont Ferrand 4-9 novembre ; Bonlieu, Annecy, 16-19 novembre ; Nogent-sur-Marne, 25-26 novembre ; Villefranche-sur-Saône, 30 novembre-2 décembre ; Alès, 7-10 décembre ; La Criée, Marseille, 14-18 décembre ; TNBA, Bordeaux, 4-11 janvier ; Tulle, 13-15 janvier ; Vélizy, 20-22 janvier ; Creil, 26-29 janvier ; Liège, 2-3 février ; Maubeuge, 7-8 février ; Lille, 9-17 ; Montpellier, 21-22 février ; Béziers, 24-25 février ; Cergy-Pontoise, 2-4 mars ; Grenoble, 29 mars-2 avril ; Villejuif, 7-8 avril ; Aubusson, 14-15 avril ; Valence, 22-23 avril.



(MARINE FROMANGER)

17 OCTOBRE 1961

Ici on noie les Algériens

Il y a près de 50 ans, la police parisienne réprimait et assassinait près de 200 Algériens qui manifestaient contre le couvre-feu dont ils étaient victimes, en pleine guerre d'Algérie.

« Ici on noie les Algériens » : l'inscription, tracée à la peinture noire sur les quais de Seine dans les semaines qui ont suivi la manifestation du 17 octobre 1961, a été choisie comme emblème par le collectif « 17 octobre contre l'oubli », qui a obtenu de la mairie de Paris la pose d'une plaque commémorative du massacre par la police française de près de 200 Algériens. Ce terrible événement, qui a été l'objet de travaux historiques et de luttes pour la mémoire, est aujourd'hui bien connu. Il est d'autant plus regrettable qu'il soit présenté de manière fautive, dans *Hors-la-loi*, le film de Rachid Bouchareb, comme une manœuvre délibérée de la part du FLN afin d'entraîner la répression de la part de la police française. C'est une des raisons pour lesquelles les historiennes Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault, spécialistes de la guerre d'Algérie, expliquent, dans une interview filmée croisée publiée sur le site Mediapart, qu'il s'agit d'un mauvais film, avec de nombreuses erreurs historiques, même s'il faut le défendre contre les attaques aux relents colonialistes de la droite.



Saint-Denis, le 17 octobre 2006. Rassemblement commémoratif sur le pont au-dessus du canal du haut duquel des Algériens ont été massacrés et jetés. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB)

Manifester contre les humiliations

Le 17 octobre 1961 s'inscrit dans un contexte d'impopularité croissante de la guerre d'Algérie. En 1960, le procès des « porteurs de valises » du réseau Janson, soutenus par les intellectuels et artistes du Manifeste des 121, la manifestation pour la paix organisée en octobre par l'Unef, sont des preuves du rejet croissant de la guerre. Les ultras de l'Algérie française sentent que la situation leur échappe, savent que le pouvoir négocie avec le FLN, et se radicalisent de façon violente. Si négociations il y a, la répression contre le FLN ne cesse pas pour autant. En région parisienne, où vivent de nombreux travailleurs algériens, le préfet Maurice Papon, celui-là même qui avait organisé les rafles de Juifs sous Vichy, donne carte blanche à la police pour harceler les Algériens. Des groupes para-policiers, composés de partisans de l'Algérie française, enlèvent, frappent et assassinent des Algériens. L'anti-communisme est un critère de recrutement pour entrer dans la police parisienne et l'influence de l'extrême droite s'y fait largement sentir.

Le 5 octobre 1961, Papon met en place une législation spéciale imposant un couvre-feu pour les « travailleurs algériens musulmans » qui doivent « s'abstenir de circuler » en région parisienne entre 20h30 et 5h30. Cette décision réactive un couvre-feu déjà instauré en 1958, mais qui n'est plus appliqué. Alors que de manière choquante, dans *Hors-la-loi*, cette phrase est mise

dans la bouche d'un dirigeant du FLN, c'est bien Papon qui prononce le célèbre : « Pour un coup reçu nous en rendrons dix ». La situation devient intenable pour les Algériens à Paris : contrôles d'identité incessants, brimades, arrestations et perquisitions. Poussés par leur base, excédée par ces humiliations, les responsables locaux du FLN demandent au Comité fédéral l'autorisation d'organiser une manifestation afin de défier le couvre-feu en défilant après 20h30. L'objectif est ainsi d'en démontrer l'inanité. Le Comité fédéral accepte mais, dans une période où l'opinion publique française est un enjeu, veut éviter tout risque de débordement. Les manifestants, dont beaucoup viennent des bidonvilles de la région parisienne, sont fouillés au départ afin d'éviter tout port d'armes. Ils ont revêtu leurs plus beaux habits, par souci de dignité. La présence des femmes, gage d'esprit pacifique, est autorisée, et des militants français, membres des réseaux de solidarité, sont présents comme observateurs.

Un massacre organisé

Les manifestants sont très nombreux, plus de 20 000, et ils empruntent plusieurs parcours : des Champs-Élysées vers Concorde, de la place de la République et Saint-Lazare vers Opéra, dans le quartier latin. Ce chiffre témoigne d'un succès qui dépasse les simples consignes d'un FLN qui « tiendrait » la population algérienne. Mais la police reçoit l'ordre d'empêcher la

manifestation par tous les moyens. Les arrestations sont massives : plus de 11 500 selon la préfecture, avec des autobus réquisitionnés. Les charges policières sont violentes, les agents tirent sur la foule, notamment dans le boulevard de Bonne-Nouvelle. Les Algériens, victimes d'une véritable chasse au faciès, sont entassés dans des gymnases dans des conditions déplorables. Nombre d'entre eux décèdent des suites de leurs blessures, des cadavres sont encore charriés par la Seine plusieurs jours après la manifestation. Le signal a été donné et les violences et les meurtres continuent après cette date.

La presse et la gauche déplorent cette violente répression. Mais, dans la mémoire de la gauche, la répression de la guerre d'Algérie est longtemps symbolisée par les huit morts communistes du métro Charonne, tués lors d'une manifestation anti-OAS le 8 février 1962. Dans les années 1980, ce sont les associations qui réactivent la mémoire de ce crime, témoignage des pratiques d'un État colonial en guerre, du mépris dans lequel les Algériens étaient tenus par le pouvoir et par la police.

Sylvain Pattieu

À lire : Jean-Luc Einaudi, *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Fayard, 2001.

Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, 2005.

billet d'humeur

Chanson sur l'air de Mon amour de Saint-Jean, dénonçant le choix des élus de l'est parisien de faire gérer l'eau publique par Veolia, de 2011 à 2022. La gestion publique de l'eau par les Eaux de Paris auraient permis un meilleur entretien, une eau de meilleure qualité et un coût bien moins élevé (4,17 euros avec Veolia contre 2,97 euros à Paris).

Je ne sais pourquoi je vais payer
Ce mammouth qui veut s'engraisser
Veolia ma santé t'en as rien à cirer
Y a que mon pognon qui te fait bander

Comment ma confiance te donner
Si j'ai du poison dans mon robinet
Si l'on croit toujours
Tes doux mots d'amour
Encore douze ans pour bien te gaver

Toi tu crois tellement
Que l'eau de la ville c'est bon que pour
les marchands
T'es comme les voyous
Sur nos élus tu fais pression

Là où l'eau est publiquement gérée
C'est bien mieux pour notre budget
Veolia l'entretien t'en as rien à cirer
Tes conduits d'eau tu laisses percés

Comment ma confiance te donner
Si toi élu, tu ne sais me protéger
Si tu crois toujours
Leurs doux mots d'amour
Et leurs contrats si bien ficelés

Toi prends bien le temps
De vérifier que ce n'est pas de l'argent
comptant
C'est bien démontré
L'eau au privé, on se fait niquer

Citoyens allons nous informer
C'est aujourd'hui que nous devons décider
De l'eau qui sera dans nos robinets
Nos élus doivent nous consulter

Pourquoi les laisser seuls décider
D'un bien commun dont personne peut se
priver
Veolia t'es démasquée, ton éthique est
percée
Tu nous fais boire de l'eau polluée

Toi, tu ne diras pas
« Je ne savais pas, j'ai signé, c'est pas moi »
Oui, prix, qualité
Eau de Paris, là faut signer
Oui, prix, qualité
Eau de Paris, là faut signer

courrier

Pour nous écrire, pour prendre contact : redaction@npa2009.org/NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

Bruxelles. P. D. (Web) : Concernant l'article sur la manifestation le 29 septembre à Bruxelles (*Tout est à nous ! n°72*), vous avez omis d'indiquer, dans les cortèges venus de France, la présence dynamique des syndicats SUD-Solidaires : 400 manifestantEs défilant derrière une banderole « nous ne paierons pas leur crise ». Aurait pu être ajouté aussi la violence de la police belge, qui a « exfiltré » et arrêté... préventivement, 200 jeunes suspectés d'être membres de la mouvance No Border, blessant au passage l'une de nos camarades.

Surdité. V. I. (Bouches-du-Rhône) : Votre rubrique Normicides dans *Tout est à nous ! n° 72* m'a « interpellé » car sourd je suis à 30%. Il faut

reconnaître que votre chroniqueuse possède un joli brin de plume mais sur la « lutte des classes des sourds » peut-on ainsi longtemps badiner sans traiter le vif du sujet ? Une prothèse auditive coûte 2 500 euros (par oreille) soit donc 5 000 euros pour les deux sur lesquels la Sécu et les mutuelles ne remboursent qu'une symbolique participation. Pourquoi ne lit-on jamais dans nos cortèges de banderole protestant contre cette situation inacceptable ? Votre chroniqueuse n'en dit rien. Elle parle du bruit des avions [...] mais ne pourrait-on dans une publication attachée à la revendication, rappeler que de nombreux salariés, retraités de la profession aviation commerciale, vieillissent dans la surdité parce que leurs employeurs ne les ont protégés ni du tintamarre

des réacteurs ni de l'empoisonnement par les émanations de kérosène quand ils travaillaient sur les pistes. Non seulement ils vieillissent « sourdingues » mais aussi dans l'insuffisance respiratoire, affections que jamais personne dans cette branche d'activité, n'a fait reconnaître parmi les maladies professionnelles (ce qui aurait permis la prise en charge des 5 000 euros pour le prothésiste)... Il n'y avait pas seulement matière à badiner ce me semble mais aussi à dénoncer les médecins du travail et les compagnies aériennes du XXI^e siècle. [...] Dans les villes limitrophes de grands aéroports comme Saint-Victoret, seule ville de France située entre Marignane et Vitrolles, les petits enfants dans les écoles primaires ont la manie de gueuler

très fort car ils sont exposés à cette nuisance aérienne – ils vieilliront sourds – et je ne lis pas tellement de mobilisation contre cela de la part des partis revendicatifs. À Saint-Victoret, la principale école primaire est dans l'axe acoustique de l'aéroport de Marignane, le maire de droite vient de réinstaller sa mairie dans un château situé à l'extérieur de cet axe (où se trouvait l'ancienne mairie) mais les potaches sont restés, eux, en première ligne. Ils mourront « sourdingues » (ou écrasés par un avion qui aura crashé là...) ce qui leur permettra de ne pas entendre la voix de la lutte des classes et perpétuera le pouvoir de la droite. Nous voyons donc qu'il n'y avait pas matière à badiner. [...]

La Poste: la Seine-Maritime en grève

Depuis plusieurs années, les agents du centre de tri de Saint-Étienne-du-Rouvray, plateforme industrielle courrier (PIC) de Rouen-Madrillet, subissent les attaques incessantes de leur direction. En 2009, un long conflit s'était terminé par la signature d'un accord sur les horaires et un accompagnement social. Cet accord stipulait que les agents considérés en sureffectif devaient garder leurs horaires jusqu'à résorption du surnombre. C'est cet engagement que La Poste piétine en voulant imposer aux agents de nuit une augmentation du nombre de vacations ou un passage en régime de jour. Sinon, le licenciement ou la mutation d'office. Pour les 36 personnes concernées, ce serait un bouleversement de leur vie familiale et sociale, une augmentation des trajets alors que certains, déjà mutés d'Évreux il y a sept ans, habitent à 60 ou 70 km. La grève a démarré le 12 septembre, et les agents se heurtent quotidiennement aux provocations de la direction. En fait, La Poste veut faire payer aux postiers et aux postières ainsi qu'à leurs sections SUD et CGT des années de combativité et de résistance. En effet, en deux ans, La Poste a perdu quatre procès pour avoir refusé de maintenir quatre agents par machine de tri. À la PIC Rouen-Madrillet, les agents participent massivement à toutes les grèves locales et nationales. La Poste veut en finir avec ce foyer de contestation.

Heureusement, les postiers de la PIC ne sont pas seuls. Les facteurs de Rouen ont fait deux semaines de grève en septembre à l'appel de SUD, puis de la CGT et, une semaine plus tard, de la CFTC. Après un an de galère dû à la mise en place de « facteurs d'avenir », ils ont regagné quatre tournées après une grève active, votée chaque jour par l'assemblée générale des facteurs, des manifestations quotidiennes en ville, à la direction, à la mairie... Dans le même temps, les facteurs de Fécamp, en cinq jours de grève, ont sauvé trois tournées qui devaient disparaître.

Il a manqué à ces luttes une réelle convergence. Cependant, un cortège commun des agents de la PIC de Saint-Étienne et du centre de distribution a défilé en tête de manif le 23 septembre.

Le 2 octobre, une collecte de soutien fructueuse a été faite pendant la manif.

Correspondant

Pour soutenir les postiers de Rouen: chèques à l'ordre de SUD-PTT, mention solidarité, 69, rue Saint-Julien, 76100 Rouen. CCP 5106 65 Z Rouen.

Sans nous pas de bagnoles

Après les Ford Bordeaux, le 2 octobre, toute la branche automobile manifestait vendredi 8 octobre au Mondial de l'automobile, à l'appel des fédérations CGT métallurgie et chimie: nous étions 2000 manifestantEs venus de nombreux sites des grands constructeurs (Renault, Peugeot, Ford, Toyota) et de leurs sous-traitants (Goodyear, Valéo, etc.) et filiales. Cette année, les Cooper, usine à Bolbec, près du Havre, ont dynamisé le cortège pour riposter aux plus de 300 licenciements prévus chez cet équipementier. Arrivés devant le salon, les représentants de la fédération métallurgie nous ont exhorté à faire une entrée discrète dans le salon: « pas de provocations », « préservons le résultat de notre travail ». Mais nous, travailleurEs en lutte et en colère, ne l'entendions pas de cette oreille: après avoir été bloqués aux portes, une grille un peu secouée nous a permis d'entrer. Deux petits rangs de policiers mal placés nous ont agacés et, après quelques échauffourées qui nous ont un peu détourné de notre chemin, nous sommes entrés dans le bâtiment Renault, Peugeot, Ford, etc. que nous avons animé pendant deux bonnes heures. Petite altercation devant le stand Valéo à qui nous avons rendu vif avec les délégués de l'usine Valéo Corée fermée brutalement il y a un an. Le « sans nous pas de bagnoles » faisait écho au « ras-le-bol de ces guignols qui ferment les usines et empochent les profits » agrémentés de vigoureux appels à la « grève générale ». Une bonne préparation à la journée du 12 octobre, et si ça ne va pas mieux, nous reviendrons dans deux ans.

Correspondant



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/ROMAIN HINGANT)

Marseille: une région en lutte

Marc Kimzel, salarié de la SNCM, revient sur les luttes salariales à Marseille et ses environs.

Si dans beaucoup de villes ou de régions, on sent la colère monter, la région de Marseille semble particulièrement mobilisée.

Oui, bien sûr, mais cela ne date pas de ces dernières semaines. Depuis plusieurs années les mobilisations à Marseille et dans la région sont parmi les plus fortes du pays. Depuis deux ans la riposte à la réforme portuaire, votée en 2008, a provoqué le blocage régulier des terminaux pétroliers de Fos et de Marseille. Aujourd'hui c'est le symbole fort de la remontée de la combativité dans la région, à la fois contre la réforme des retraites et contre la réforme portuaire. Le blocage de 53 bateaux à Fos entraîne déjà des pénuries locales de carburant. La prolongation et l'extension du mouvement, commencé il y a quatorze jours, dans d'autres ports ne peut qu'augmenter les difficultés d'approvisionnement.

L'autre phare des mobilisations des dernières années était la SNCM¹. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La lutte contre la privatisation en 2005 a laissé des sentiments partagés: maintien de l'emploi d'un côté, régression sociale de l'autre. Et aujourd'hui, de nouveau, il y a des menaces sur l'emploi avec l'annonce des 30 millions de pertes par Veolia pour 2010. Ceci vient renforcer la mobilisation sur les retraites à laquelle nous avons participé massivement jusqu'à maintenant.



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/MB)

Votre régime est particulier ?

Chez nous la retraite est à 55 ans pour les marins et nous bénéficions de l'Acata², dispositif spécifique pour les travailleurs exposés à l'amiante: départ anticipé en fonction du nombre d'années d'exposition et indemnisation par le Fiva³. Les inquiétudes sur ce point expliquent notre participation importante à la manifestation du 9 octobre à l'initiative de la Fnath⁴ et de l'Andeva⁵.

Quelles peuvent être les suites ?

La Fédération CGT Maritime appelle à la reconduction de la grève après le 12 octobre et le Syndicat des marins et sédentaires appelle à des assemblées générales mercredi à 7 heures dans les ateliers et sur les navires pour décider de la reconduction. Pour les raffineries, la zone de l'étang de Berre est la plus grosse concentration de raffinerie d'Europe. Pour la France, cinq

des neuf raffineries sont implantées autour de l'étang. Il y a un préavis de grève reconductible déposé par la fédération CGT Chimie. L'activité est déjà tombée à 50% de la normale du fait du blocage des terminaux. La grève des raffineries pourrait rapidement conduire à une paralysie importante de l'activité économique et être ainsi un formidable encouragement à la lutte pour les autres secteurs.

Propos recueillis par Robert Pelletier

1. Société maritime Corse Méditerranée.
2. Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.
3. Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante.
4. Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.
5. Association nationale de défense des victimes de l'amiante.

Hôpitaux en grève

Contre la loi Bachelot, plus de 44 hôpitaux sont en grève depuis des semaines. À Paris notamment, une flambée de grèves reconductibles touchent plusieurs hôpitaux, dont Tenon et Béchère, depuis le 4 octobre. Tenon est situé dans le complexe nord-est parisien, déjà frappé par la fermeture du centre d'IVG, celle annoncée de l'hôpital Trousseau, les restructurations à Saint-Antoine, etc. Face au manque de personnel, dès le 27 septembre, les services d'oncologie et de radiothérapie se sont mis en grève. Le 4 octobre, le mouvement s'est étendu à l'ensemble des services, notamment les urgences, et au personnel ouvrier et administratif. Le personnel dénonce le manque d'effectifs, la suppression de postes, de lits et la fermeture de salles, les horaires variables imposés, les changements d'horaires arbitraires et les conditions de travail déplorables. Signe qui ne trompe pas, le week-end du 2 au 3 octobre,

la préfecture a décidé de bloquer l'accès aux urgences de Tenon et de délester les ambulances sur d'autres hôpitaux, à cause du manque criant d'infirmières. Seules les urgences pour piétons étaient ouvertes! Voilà où mène la politique actuelle. À Antoine-Béchère, la colère montait depuis plusieurs mois, à cause des suppressions de postes, mais aussi, motif de la grève, de la fusion administrative de l'hôpital avec ceux de Bicêtre et Paul-Brousse (avec toutes ses conséquences sur le budget, les postes, et l'autonomie médicale). La grève reconductible a donc été décidée, avec blocage de la direction, des services administratifs et de l'encaissement des recettes. Ces problèmes découlent directement de la loi Bachelot et de ses conséquences pour l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), transformant le service public en établissement public à caractère industriel et commercial (Épic), avec priorité non à la qualité des soins mais à la production de

points d'indices rentables. Ces restructurations impacteront directement les patients. Par exemple, pour avoir une chambre individuelle, il faudra payer désormais 55 euros par jour. Par ailleurs, l'agence régionale de santé dirigée par Claude Évin prévoit de ne laisser subsister en Île-de-France qu'un seul bloc opératoire de nuit par département: 37 blocs devront fermer, ce qui à terme signifie la fermeture de tout le service de chirurgie, puis de l'hôpital concerné, pour laisser le champ libre au privé. Même chose à Mantes-la-Jolie où un service de cardiologie tout neuf ferme... car deux cliniques privées existent dans la région proche. Le NPA s'est fortement investi dans le soutien aux luttes hospitalières, notamment lors des assemblées générales de Tenon, ayant des camarades engagés parmi les personnels.

Gérard Chaouat

Mopal: première réunion nationale

Les 9 et 10 octobre, à Paris, s'est tenue la réunion nationale de la commission Mopal (Moyen-Orient-Palestine) du NPA.

Plusieurs dizaines de militantEs venant de Paris, de la région parisienne, et de nombreux comités régionaux (Orléans, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Avignon, Le Mans, Agen, Albi, Toulouse, Perpignan, Pau, Apt) ont participé à cette première réunion nationale.

Depuis la création du NPA il y a bientôt deux ans, nous n'avons pu échanger nos différentes expériences et notre analyse de la situation au Moyen-Orient, alors même que de nombreux comités sont engagés dans le mouvement de solidarité avec la Palestine.

La première journée nous a permis de débattre des répercussions de la politique coloniale et impérialiste d'Israël dans l'ensemble de la région, celle-ci servant les intérêts des États-Unis et de l'Europe.

Pour nous, internationalistes, la résistance palestinienne cristallise la lutte des peuples, notamment arabes, face aux intérêts capitalistes. Nous soutenons la résis-



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

tance palestinienne dans son ensemble, dans sa lutte contre l'occupant israélien, même si nous avons des divergences politiques, parfois sérieuses, avec certaines de ses composantes.

La deuxième journée était consacrée à l'intervention du NPA dans les différentes composantes du mouvement de solidarité avec la Palestine. La campagne BDS nous apparaît centrale dans l'optique de relancer, de dynamiser et d'élargir ce mouvement. Ainsi, dans ce cadre, nous appelons à soutenir touTEs nos camarades injuste-

ment accusés pour leur participation à des actions de boycott. (lire page 12)

L'implication du NPA à l'envoi prochain de nouveaux bateaux pour Gaza participe aussi de notre soutien à la lutte du peuple palestinien.

Cette première réunion n'étant qu'un début, certains points sont encore en débat. Pour que la discussion reste ouverte à touTEs les militantEs, nous soumettrons une contribution dans le cadre du prochain congrès national du NPA.

Commission Mopal du NPA

Amiante: succès de la manifestation à Paris

Cette année la manifestation des victimes de l'amiante, le 9 octobre, à l'appel de l'Andeva et de la Fnath, se déroulait dans le contexte de la mobilisation contre la réforme des retraites. La banderole de tête donnait le ton: «*Ceux qui vont mourir plus tôt doivent partir en retraite plus tôt*». Pas de sono ni de slogans, simplement un long cortège de 5000 manifestants silencieux, dignes et déterminés. Les calicots et les pancartes faisaient le tour des revendications: «*non à la double peine*», «*la pré-retraite n'est pas un privilège*», «*pour un procès pénal de l'amiante*», «*Valéo assassin*», «*les empoisonneurs doivent être jugés*», «*non à la suppression du juge d'instruction*». D'autres pancartes avec photos et prénoms des victimes décédées de ce «*poison*» témoignaient de la souffrance et de la colère des familles, des proches et des collègues. Les cortèges en rang serrés témoignaient de la vitalité de la mobilisation des associations organisatrices dans les départements et régions: de la Bretagne au Languedoc-Roussillon, de la Lorraine à la Picardie, plusieurs dizaines de départements étaient représentés: les chantiers navals de La Ciotat, Dunkerque, Cherbourg, et de Loire-Atlantique, bien sûr, mais aussi Amisol de Clermont-Ferrand, la CGT Mines et énergie d'une centrale EDF des Landes et la CGT retraités

de Sanofi-Aventis de Vitry. En début de cortège, une cinquantaine d'italienNEs de «*l'association familiale des victimes de l'amiante*» témoignaient de la solidarité internationale, alors que se poursuit le procès des 2900 victimes de l'amiante contre Eternit, à Turin. Une manifestation réussie malgré l'absence remarquable et déplorable de délégations représentant les confédérations et unions syndicales. Pourtant, à ce moment de la mobilisation contre la réforme des retraites Woerth-Sarkozy, il était bon de

rappeler que le volet pénibilité de la réforme qui a baissé à 10% le taux d'invalidité pour bénéficier du départ à la retraite à 60 ans, exclut de fait tous les salariés atteints d'une pathologie «*amiante*». En effet, au début de la maladie, ceux-ci sont reconnus par la Sécurité sociale avec un taux d'incapacité permanente partielle (IPP) de 5% seulement. Les victimes de l'amiante sont aussi victimes de cette contre-réforme! Tel était bien le message des manifestants.

Correspondant



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

Marseille: les « tatas » en lutte

Depuis le 23 septembre, les agents des cantines de Marseille sont en grève reconductible contre la réforme des retraites. Entretien avec Françoise, concierge dans une école marseillaise et militante CGT et NPA.

Comment a débuté la grève?

Le mouvement a commencé le 23 septembre, après que l'intersyndicale a déposé un préavis reconductible pour l'ensemble du personnel de la ville de Marseille, de la Communauté urbaine et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Il faut noter que FO, syndicat très majoritaire, est absent de l'intersyndicale et n'appelle pas à ce mouvement reconductible. Malgré cela, celui-ci est très fort dans les crèches et tout particulièrement dans les écoles. Environ 200 cantines sur 350 sont fermées depuis le 23 septembre. Il faut préciser que les statuts de la fonction publique territoriale permettent de faire une, deux, trois heures de grève, ou la demi-journée. Sans quoi, vu le salaire moyen des filles des écoles, ou des crèches, celles-ci seraient vite étranglées financièrement. Mais cette possibilité de grève partielle est très combattue par l'administration qui multiplie les pressions auprès des agents, essayant de leur faire croire que cela est illégal.

Comment expliques-tu cette combativité?

À la CGT, on pense que nos collègues ont clairement perçu les conséquences qu'au-

rait sur leur retraite l'application de cette réforme. Elles ont tout de suite compris la nécessité de se battre, en tant que salariées et en tant que femmes.

À Marseille, les «*tatas*» comme on les appelle, sont devenues le symbole de la lutte contre la réforme des retraites. À cette occasion, toute une série de revendications et de colères ressort. Combien d'entre nous arrivent à l'âge de la retraite usées physiquement et nerveusement, et étranglées financièrement? Malgré le gros travail de terrain de l'intersyndicale, nous sommes nous-mêmes surprises d'un tel suivi du mouvement sans le syndicat majoritaire.

Y a-t-il eu des contacts avec d'autres secteurs en lutte?

Oui, et particulièrement avec les enseignants. Nous avons participé dans l'unité à une assemblée générale (AG) des professeurs d'écoles et à une réunion à l'école de la Busserine à laquelle participaient des associations, des parents d'élèves, des syndicalistes enseignants, la CGT de la CAF, SUD PTT, le NPA et d'autres... Enfin, les enseignants nous ont invitées à venir nous exprimer à l'AG qu'ils tiendront à l'issue de la manif du 12 octobre. L'intersyndicale

des agents territoriaux a reçu un courrier de soutien des enseignants en lutte. Il y a eu par le passé quelques tentatives de jonction, mais c'est la première fois que cette unité se fait à ce point.

Les agentes territoriales des écoles de Marseille sont-elles seules dans ce cas?

Non. Le mouvement commence à s'étendre dans le département, autour de l'Étang de Berre. Martigues, Istres, Rognac, entrent dans la lutte.

La place déterminante des territoriaux dans la lutte contre la réforme des retraites a été reconnue par l'ensemble des unions départementales des Bouches-du-Rhône, puisque lors de la manif du 12 octobre, ces agents défilèrent en tête de cortège.

Et après?

Pour beaucoup d'entre nous, le 12 octobre ne doit pas être la fin du mouvement. Les filles veulent continuer. Le gouvernement a engagé un bras de fer. Elles entendent le gagner.

Propos recueillis par Jean-Marie Battini

en bref...

Didier Poupardin. Dans son acharnement contre le docteur Poupardin, la direction de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val-de-Marne n'a pas été suivie par le tribunal des affaires de la Sécurité sociale de Créteil: celui-ci a en effet ordonné une expertise et n'a pas donné raison à la CPAM qui réclamait au médecin le remboursement de 2 600 euros pour avoir prescrit sur les ordonnances bizonnes de ses patients en affection longue durée des médicaments dans la zone de ceux remboursables à 100%. Le docteur refuse en effet de «*saucissonner*» ses malades et considère qu'un malade atteint d'une maladie grave doit pouvoir être soigné dans sa globalité.

Cette remise du procès à une date ultérieure est un encouragement pour les médecins qui refusent de répartir les médicaments par zone et sont sanctionnés par les CPAM. C'est

aussi une invitation à ouvrir le débat sur le bien fondé médical des ordonnances «*bizonnes*».

Le comité de soutien entend continuer la bagarre pour que la CPAM arrête ses poursuites et renonce à infliger à Poupardin 4 000 euros de pénalités (somme qu'elle lui a réclamée alors même qu'aucun jugement ne lui a donné raison).

La lutte continue aussi pour en finir avec les «*bizonnes*» et, plus généralement, pour l'accès aux soins gratuits pour toutes et tous.

Foix soutient les Conti. Lors du dernier conseil municipal de Foix (Ariège), Denis Seel, élu NPA et représentant le groupe «*Vraiment à Gauche!*», a soumis au vote une motion condamnant le chantage exercé par la direction de Continental envers les salariés des sites de Midi-Pyrénées, dont celui de Foix («*acceptez la réduction de 8% du coût*

de main-d'œuvre et vos emplois seront maintenus jusqu'en 2015»). Nous avons rappelé les 38 millions d'euros de bénéfices de l'entreprise en 2009, nous avons aussi rappelé ce que vaut la parole de Continental qui, à Clairoix (Oise), avait exercé ce même type de chantage pour finalement virer les 1 100 salariés, nous avons enfin dénoncé les aides de toutes sortes dont a bénéficié Continental de la part des différentes collectivités territoriales dirigées par le PS en Ariège. Les élus socialistes, majoritaires, ont déposé une motion à leur tour, regrettant vaguement les méthodes de Continental et se félicitant de leurs aides financières à l'entreprise! Le débat fut alors des plus vifs et nous avons arraché aux forçeps le vote d'une motion dénonçant clairement Continental. La presse locale s'est fait largement l'écho de ce débat et a titré le lendemain: «*La ville se bat pour les Conti*».

S'abonner à Tout est à nous!

Par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire **accompagné d'un RIB** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

- Hebdo (14 euros/trimestre)
 Hebdo + Mensuel (25 euros/trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

- Hebdo (10 euros/trimestre)
 Hebdo + Mensuel (19 euros/trimestre)

J'autorise, par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements trimestriels établis à mon nom, qui seront présentés par :

ORGANISME CRÉANCIER :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel
et de communication (NSPAC)
2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex
Numéro spécial d'émetteur : 554755

Titulaire du compte

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT : CODE GUICHET :

N° DE COMPTE :

CLÉ RIB :

Date :

Signature :

Établissement teneur du compte

Banque :
Adresse :
Code postal :
Ville :

Par chèque, à l'ordre de : NSPAC
2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

Tarif standard

- Hebdo 6 mois 1 an
28 euros **56 euros**
Mensuel 6 mois 1 an
22 euros **44 euros**
Hebdo + Mensuel 6 mois 1 an
50 euros **100 euros**

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

- Hebdo 6 mois 1 an
20 euros **40 euros**
Hebdo + Mensuel 6 mois 1 an
38 euros **76 euros**

ÉTRANGER

Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31
ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org



Deux pays, deux mesures.

Le policier grec qui avait tué un adolescent de 15 ans en décembre 2008 a été condamné le 11 octobre à la prison à vie pour « homicide avec intention de donner la mort », sans circonstance atténuante. Son collègue a été condamné à dix ans de prisons pour complicité. La mort du jeune Alexis Grigoropoulos avait déclenché plusieurs semaines de révoltes et de manifestations en Grèce, révélant la précarité économique et sociale dans laquelle vit la jeunesse grecque. Le verdict de la cour d'assises d'Amfissa contraste largement avec les jugements rendus en France, où les policiers ayant tué des adolescents et des citoyens, même dans des circonstances et des contextes similaires, sont acquittés avec les honneurs du ministère de l'Intérieur.

Selon la police... Le syndicat Unité SGP police conteste les estimations du nombre de participants aux manifestations données par... la police. En effet, les écarts de chiffres entre le ministère de l'Intérieur et les organisateurs sont si élevés que cela frise le ridicule. C'est d'ailleurs la crainte du syndicat, majoritaire chez les gardiens de la paix, qui estime que ce « procédé comptable confond les limites

entre politique et service public ».

Il est vrai qu'il devient de plus en plus difficile de faire croire que la mobilisation contre la réforme des retraites baisse « incontestablement », comme l'affirmait Eric Woerth. Et surtout, il est bon de rappeler que le rôle de la police n'est pas d'établir des données chiffrées en fonction des envies du gouvernement.

BDS : soutien aux inculpés !

La sénatrice des Verts Alima Boumediene-Thiery et notre camarade Omar Slaouti comparaissent le 14 octobre devant le tribunal de Pontoise pour « discrimination et provocation à la haine raciale ». C'est ainsi qu'est renommé leur engagement dans la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) contre l'apartheid que le gouvernement israélien fait subir aux Palestiniens. Alors que la campagne BDS prend de l'ampleur de manière internationale, ce genre de procès se multiplie, 80 militantEs sont aujourd'hui inculpéEs pour avoir

investi des supermarchés qui vendent des produits « made in Israël » venant en réalité des territoires occupés, protesté contre des contrats signés avec Israël, ou simplement informé la population de ce qu'elle met dans ses caddies. Les associations sionistes, le gouvernement français et certains groupes agro-alimentaires veulent faire passer pour de l'antisémitisme la légitime condamnation des colonies israéliennes et la complicité de la France. En revanche, ils ne condamnent pas l'illégalité dans laquelle Israël vend ses produits, fabriqués dans les territoires palestiniens au mépris des droits fondamentaux et de la traçabilité des produits à l'exportation. À Pontoise, un rassemblement de soutien est organisé à partir de 12 heures, devant le tribunal. Des militants étrangers ont prévu de faire le voyage afin de soutenir Alima et Omar, d'autres manifestent devant les ambassades de France en solidarité.

La campagne BDS continue !

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN : 1969-8178
Commission paritaire : 0414 P 11508
Tirage : 8 000 exemplaires

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication : François Coustal
Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
mail : rotoimp@wanadoo.fr

Le chiffre

1,69 milliard

C'est le montant en euros récupéré par la Société générale, grâce à un mécanisme de déductions fiscales, sur les 4,9 milliards perdus à la suite des initiatives malheureuses de son trader Jérôme Kerviel. Les contribuables vont donc payer le tiers de la somme perdue. Encore bravo pour les banquiers, magistralement gagnants sur tous les tableaux : ils sont à l'origine de la crise et en font payer la note aux salariés ; ils ferment les yeux sur les risques spéculatifs pris par leurs traders et, en cas de perte, s'en font payer le tiers par les contribuables et le reste par leur salarié accusé par une Justice complaisante de tous les maux.

**ET SI MAINTENANT
TOUT EST À NOUS !
ÉTAIT À VOUS...**

Depuis plusieurs semaines, les ventes de Tout est à nous ! augmentent. La lutte pour les retraites y est, bien sûr, pour beaucoup. Au cours des dernières mobilisations, chaque manifestation à Paris a donné lieu à plus de 200 exemplaires du journal vendus. Cela commence également à être le cas dans d'autres villes : « 25 journaux vendus en moins d'une heure et une vingtaine de contacts récoltés. C'est le bilan très enthousiasmant de la vente lors de la manif contre la casse des retraites samedi 2 octobre à Montpellier. »

« Venez signer la pétition pour la démission du gouvernement et repartez avec 500 euros, des slogans pour la manif et votre journal ! », « Sarkozy-Woerth dehors ! Parce qu'ils nous volent bien ! », « Pour 1,20 euro, demandez Tout est à nous !, l'hebdo du NPA ! » Très vite nous avons manqué de stylos, de bras, de temps pour discuter avec les personnes venant au stand et nous avons surtout manqué de journaux. Nous avons donc déjà doublé la commande pour la manif du 12 octobre et allons essayer d'impliquer plus de camarades pour ré-éditer l'expérience. Nos idées ne sont pas à vendre mais elles se vendent bien. »

Par ailleurs, d'après les échos que nous recevons, la nouvelle formule du journal vous plaît et cela se voit par le volume de courrier et d'échos que nous recevons à la rédaction. Cependant, ce n'est pas encore suffisant pour assurer la pérennité du journal. Pour cela nous avons besoin de davantage d'abonnements.

Une presse indépendante, sans publicité, ne peut vivre que grâce à ses abonnéEs. En effet, outre les ventes sur les marchés, lors des manifestations ou de la main à la main, les abonnements sont notre principal moyen de diffusion.

Les ventes en kiosques, si elles sont utiles dans les endroits où le NPA n'a pas de comité pour que notre journal ait une visibilité, restent aléatoires et très coûteuses.

Les kiosques reçoivent des centaines de titres de presse et les « petites » publications sont rarement mises en valeur. Par ailleurs, la société Presstalis (ex-NMPP) augmente de manière considérable ses tarifs. Et même si pour les mois à venir, notre titre a obtenu un sursis, la question de la diffusion en kiosque se reposera.

Sans l'existence d'une presse indépendante, à l'heure où l'on assiste en France à une concentration des médias dans les mains de quelques-uns, tous amis de Sarkozy par ailleurs, c'est le pluralisme des idées, le débat démocratique, la démocratie tout court qui sont menacés.

Aidez-nous !

- en vous abonnant si vous ne l'êtes pas encore,
 - en proposant à vos collègues de travail, à vos amiEs ou à vos proches de s'abonner,
 - en offrant à vos proches un abonnement de six mois pour faire connaître le journal.
- D'avance merci !

DES FONDS pour l'action sociale



À l'appel de l'intersyndicale, le 7 octobre dans les rues de Nancy, 150 salariés de l'action sociale (soit près d'un sur deux) ont manifesté contre le désengagement de l'État dans l'action sociale. À ce jour, les nouvelles demandes d'hébergement d'urgence ne sont toujours pas assurées, faute de crédits. D'autres actions sont prévues afin que l'action sociale ne soit pas bradée ! (STÉPHANE)